

Marchés et réponses à la crise alimentaire

République
Islamique de
Mauritanie

Janvier 2012



Photo: WFP/Jacqueline Seeley



Résumé

La crise alimentaire en Mauritanie, consécutive à la sécheresse de 2011, se caractérise par l'érosion de l'accès alimentaire des populations, qui font face à une augmentation des prix des céréales alors même que les revenus tirés de la vente des petits ruminants baissent. Pour les ménages les plus pauvres, qui s'approvisionnent essentiellement sur les marchés, cette chute du pouvoir d'achat entraînera la dégradation de leur consommation alimentaire.

Mise en place pour répondre aux besoins structurels élevés d'importation, la filière blé est relativement intégrée sur le plan national. Elle dispose de la capacité de répondre aux besoins additionnels d'importation céréaliers prévus pour 2012. Cependant, depuis début 2011, un ralentissement des importations de blé vers le port de Nouakchott est constaté, alors même que la Mauritanie dépendra à 90 % des importations pour ses besoins de consommation céréaliers en 2011/2012. A cet égard, la mise en œuvre des plans gouvernementaux - consacrant le retour de l'Etat comme acteur majeur de l'approvisionnement céréalier du pays - constitue un facteur déterminant pour la stabilité des marchés céréaliers nationaux jusqu'aux récoltes 2012.

Les ménages font déjà face à une augmentation des prix des céréales. Certes, les filières céréales s'ajustent au choc, par l'augmentation des flux de maïs et de blé vers les zones affectées par les baisses de production. Les flux de maïs vers la vallée ont triplé, ceux de blé vers la zone d'agriculture pluviale ont augmenté de 80 % par rapport à l'an passé. Cependant, le prix des céréales sèches a considérablement augmenté en zone d'agriculture pluviale, témoignant de tensions sur les marchés de la zone et au Mali voisin, également touché par la chute de production céréaliers. Dans la vallée et en zone agro-pastorale, on s'attend généralement à un meilleur comportement des marchés, mieux desservis par les filières blé et riz. Les commerçants de la vallée sont moins nombreux à pratiquer la vente à crédit, à cause du non-remboursement des prêts.

Sous l'effet des ventes massives de petits ruminants, la filière bétail n'offrira que peu d'opportunité de générer des revenus monétaires au cours des mois à venir, limitant ainsi l'accès alimentaire des ménages vulnérables. On s'attend à une chute des termes de l'échange jusqu'au démarrage de l'hivernage 2012. La chute du pouvoir d'achat des ménages se traduira par une dégradation de la consommation alimentaire des plus vulnérables. Egalement, la mévente du bétail entravera les mécanismes de solidarité communautaires entre les ménages nantis - qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente de bétail - et les ménages pauvres ou très pauvres.

Le gouvernement mauritanien a mis en place le plan 'Emel' pour répondre à la crise, prévoyant la mise à la consommation de quelque 140 000 tonnes de céréales. Si la Mauritanie a une longue expérience avec la distribution d'aide alimentaire, le mécanisme des transferts monétaires a été introduit plus récemment. Les transferts alimentaires sont plus adaptés à la zone d'agriculture pluviale, où les approvisionnements sont tributaires de la filière des céréales sèches qui s'adapte avec plus de lenteur à l'évolution de la demande. Compte tenu des tensions actuelles sur les marchés Ouest africains des céréales sèches, les achats internationaux fourniront l'essentiel des produits destinés à la distribution. La mise en place de la subvention prévue dans le plan 'Emel' viabilisera les transferts monétaires en assurant la disponibilité des produits à un coût abordable, en particulier dans la façade Ouest du pays où les filières des céréales importées fonctionnent correctement.

Afin de juguler la crise, des actions urgentes seront mises en œuvre pour soutenir le pouvoir d'achat des populations vulnérables, telles que les transferts ciblés, en vivres ou en argent selon les conditions

locales. Il est recommandé de favoriser l'importation des céréales par la suspension des taxes et la lutte contre les pratiques anormales. La facilitation de la transhumance vers les pays voisins permettrait de limiter la suroffre de bétail sur le territoire mauritanien. Une étude rapide de la filière de la viande séchée permettrait d'orienter la mise en œuvre d'interventions de déstockage.

Remerciements

Rapport rédigé par Jean-Martin Bauer, Spécialiste des Marchés (jean-martin.bauer@wfp.org), et Malick Ndiaye, Chargé régional d'Analyse et de Cartographie de la Vulnérabilité (malick.ndiaye@wfp.org).

Les auteurs remercient Moussa Dioum (Programme Alimentaire Mondial), Hamedine Kane (PAM), Fatimetou Mint El Id (PAM) Doudou Ould Brahimh (PAM), Ahmed Ould El Houssein (Commissariat à la Sécurité Alimentaire), Mohamed Ould Lab (CSA) Amadou Sy (PAM), Moussa Thiam (Action Contre la Faim Espagne), Demba Touré (ACF-E), qui ont contribué à la conception de l'enquête et à la collecte des données.

MameAbdoulaye Sarr (PAM) a réalisé la cartographie présentée. Les auteurs remercient Atsuvi Galmi et Maliki Amadou Mahamane (PAM), Sandrine Flament (ACF) et Olivier Flament (PAM) pour leur appui au développement des outils de collecte des données et leurs commentaires sur les ébauches successives du présent rapport, et Catherine Pirling (PAM) pour son travail de relecture.

Photo de couverture par Jacqueline Seeley (PAM).

Acronymes

ACF : Action Contre la Faim
CSA : Commissariat de la Sécurité Alimentaire
CFA : Communauté Financière Africaine
CILSS : Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
FAO: Food and Agriculture Organisation
FEWS NET: Famine Early Warning Systems Network
MRO : Ouguiya
ONS: Office National des Statistiques
PAM : Programme Alimentaire Mondial
SAVS : Stock Alimentaire Villageois de Sécurité
SIM : Système d'Information des Marchés
USDA : United States Department of Agriculture

Table des matières

Résumé	2
Remerciements	3
Acronymes	3
Table des matières	4
Liste des figures.....	5
Liste de tableaux	5
1. Contexte, objectifs et méthodologie	6
1.1 Contexte.....	6
1.2 Objectifs	6
1.3 Méthodologie.....	7
1.4 Limites	9
2. Conditions de base.....	10
2.1 Hausse des prix à la consommation depuis début 2011.....	10
2.2 La filière blé, plutôt intégrée, fonctionne mieux que celle des céréales sèches	12
2.3 Chute des disponibilités locales, prix élevés des denrées importées	14
2.4 Rôle accru de l'Etat dans l'approvisionnement alimentaire	15
3. Impacts sur les marchés des céréales et de bétail.....	17
3.1 La filière céréales en réorganisation face à l'augmentation des déficits.....	17
3.2 Offre pléthorique sur le marché de bétail	23
4. Marchés et réponses.....	29
4.1 Efficience des transferts monétaires et de l'aide alimentaire	29
4.2 Sur quelles filières les transferts monétaires pourraient-ils s'appuyer?	31
4.3 Perspectives mitigées pour les achats régionaux de céréales	35
Conclusions, perspectives et recommandations	37
Conclusions	37
Perspectives pour les six prochains mois.....	37
Recommandations	39
Bibliographie.....	40

Liste des figures

Figure 1: Taux de change Ouguiya/FCFA, 2005-2011. Taux interbancaire.	10
Figure 2 : Prix au détail du blé en milieu rural en Mauritanie, 2009-2011	11
Figure 3 : Volumes de céréales importées au port de Nouakchott, 2006-2011	14
Figure 4: Le Plan 'Emel' et autres sources d'approvisionnements céréaliers en Mauritanie pour 2011/2012.....	15
Figure 5: Evolution du nombre de camions fréquentant les marchés, novembre 2011 par rapport à novembre 2010.....	21
Figure 6: Evolution des ventes de céréales, novembre 2011 par rapport à novembre 2010.	21
Figure 7: Proportion des commerçants pratiquant la vente à crédit, novembre 2011 et novembre 2010	22
Figure 8: impacts de la sécheresse sur la filière céréales sèches.	23
Figure 9: prix de l'aliment bétail, 2009-2011	24
Figure 10: Evolution des ventes de petits ruminants, novembre 2011 par rapport à novembre 2010	25
Figure 11: Evolution des termes de l'échange mouton-blé (mouton-sorgho à Boghé), en kg de céréales.	27
Figure 12: Impact de la sécheresse sur la filière des petits ruminants.....	28
Figure 13: Valeur alpha à Nouakchott, Boghé et Adel Bagrou, moyenne en période de soudure, 2009-2011.	30
Figure 14: Valeur alpha à Nouakchott, Boghé et Adel Bagrou	30
Figure 15: capacité de réapprovisionnement en cas d'un doublement de la demande	32
Figure 16: Fréquence des ruptures de stock de produits céréaliers en 2010/2011.	33
Figure 17: Evolution du prix au détail du mil dans la sous-région, décembre 2011 par rapport à la moyenne quinquennale.....	36

Liste de tableaux

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon commerçant (n=294).....	9
Tableau 2: Indicateurs macroéconomiques, 2009-2011	11
Tableau 3 : Coefficients de corrélation pour le prix du blé au détail, 2009-2011	13
Tableau 4: Coefficients de corrélation pour le prix du sorgho bichna au détail, 2009-2011.	13
Tableau 5: Bilan céréalier simplifié, milliers de tonnes.	14
Tableau 6: Evolution du prix des céréales, novembre 2011 par rapport à novembre 2010, par zone	17
Tableau 7: Evolution du volume de transactions en produits céréaliers, par zone.....	18
Tableau 8: Présentation de bétail, novembre 2011 par rapport à novembre 2010.....	24
Tableau 9: Evolution du prix du bétail, novembre 2011 par rapport à novembre 2010.....	25
Tableau 10: Evolution du nombre de commerçants, décembre 2011 par rapport à décembre 2010.....	34
Tableau 11: Facteurs favorables ou défavorables à la mise en place de transferts monétaires; par zone	35

1. Contexte, objectifs et méthodologie

1.1 Contexte

Vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire

Page | 6

La Mauritanie, pays sahélo-saharien, est structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire. Les enquêtes de sécurité alimentaire réalisées depuis 2005 indiquent qu'environ 20 % des ménages ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire chaque année, du fait de la faiblesse des revenus et de la fragilité des moyens d'existence. Les ménages Mauritaniens sont des acheteurs nets, la propre production suffisant rarement à assurer l'auto-provisionnement des ménages.

Les niveaux d'insécurité alimentaire en Mauritanie peuvent être exacerbés par les chocs biophysiques (sécheresse, inondations, invasion acridienne, épizootie) et les chocs économiques, tels que la hausse des prix sur les marchés internationaux, dont dépend largement l'approvisionnement céréalier du pays. Les zones du Sud et de l'Est entretiennent d'étroits liens commerciaux avec le Mali, pourvoyeur de céréales sèches (sorgho) et d'aliment bétail. La stabilité des approvisionnements céréaliers, des prix des produits de base et des opportunités de revenus représente par conséquent un enjeu essentiel de la sécurité alimentaire au niveau national.

La sécheresse en 2011, un nouveau choc

L'hivernage 2011 a été caractérisé par une mauvaise répartition des pluies sur le plan spatial et temporel qui a engendré une faible croissance des pâturages et l'échec des cultures pluviales. Selon la mission d'évaluation des récoltes réalisée conjointement par le CILSS, la FAO, FEWS NET et le PAM, la production céréalière prévisionnelle brute s'établit à 116 000 tonnes, soit une baisse de 40 % par rapport à la moyenne quinquennale. Ce niveau de production est similaire à celui de 2002/2003, année de crise alimentaire en Mauritanie. Un déficit en ressources pastorales est également constaté, sans avoir été quantifié. Ce choc intervient au cours d'une année 2011 marquée par une forte hausse du prix du blé, phénomène qui a déjà limité l'accès alimentaire des populations pauvres en milieu urbain.

1.2 Objectifs

L'étude contribuera à évaluer l'impact de la crise sur les marchés et sur la sécurité alimentaire des ménages en Mauritanie. Spécifiquement, l'étude visera à déterminer :

- Le fonctionnement actuel des marchés et pour certaines filières déterminantes (flux, intégration, capacités, offre/demande, différentiels de prix et effets de change en zone frontalière...)
- La nature des stratégies mises en œuvre par les acteurs commerciaux (commerçants, transporteurs) dans le contexte actuel;
- Dans quelle mesure le fonctionnement des marchés tendra à favoriser ou entraver la mise en œuvre des stratégies d'adaptation des ménages pauvres;
- Les contraintes des commerçants et leur capacité à répondre à une augmentation de la demande ;
- Dans quelle mesure les réponses à l'insécurité alimentaire pourront s'appuyer sur les marchés.

Ces informations permettront de fournir une analyse et d'émettre des recommandations concernant des interventions immédiates en réponse à la crise, notamment les débats autour :

- Du choix des modalités d'une assistance d'urgence, en particulier la perspective de la mise à l'échelle des programmes de transferts monétaires,
- La possibilité d'opérer des achats institutionnels locaux ou régionaux
- La détermination de mesures de soutien aux marchés à mettre en œuvre à court terme

En particulier l'étude servira à alimenter les débats sur l'analyse de la réponse à la crise. L'étude s'inscrit dans une logique de court terme, dans la réponse à la crise alimentaire de 2011/2012.

1.3 Méthodologie

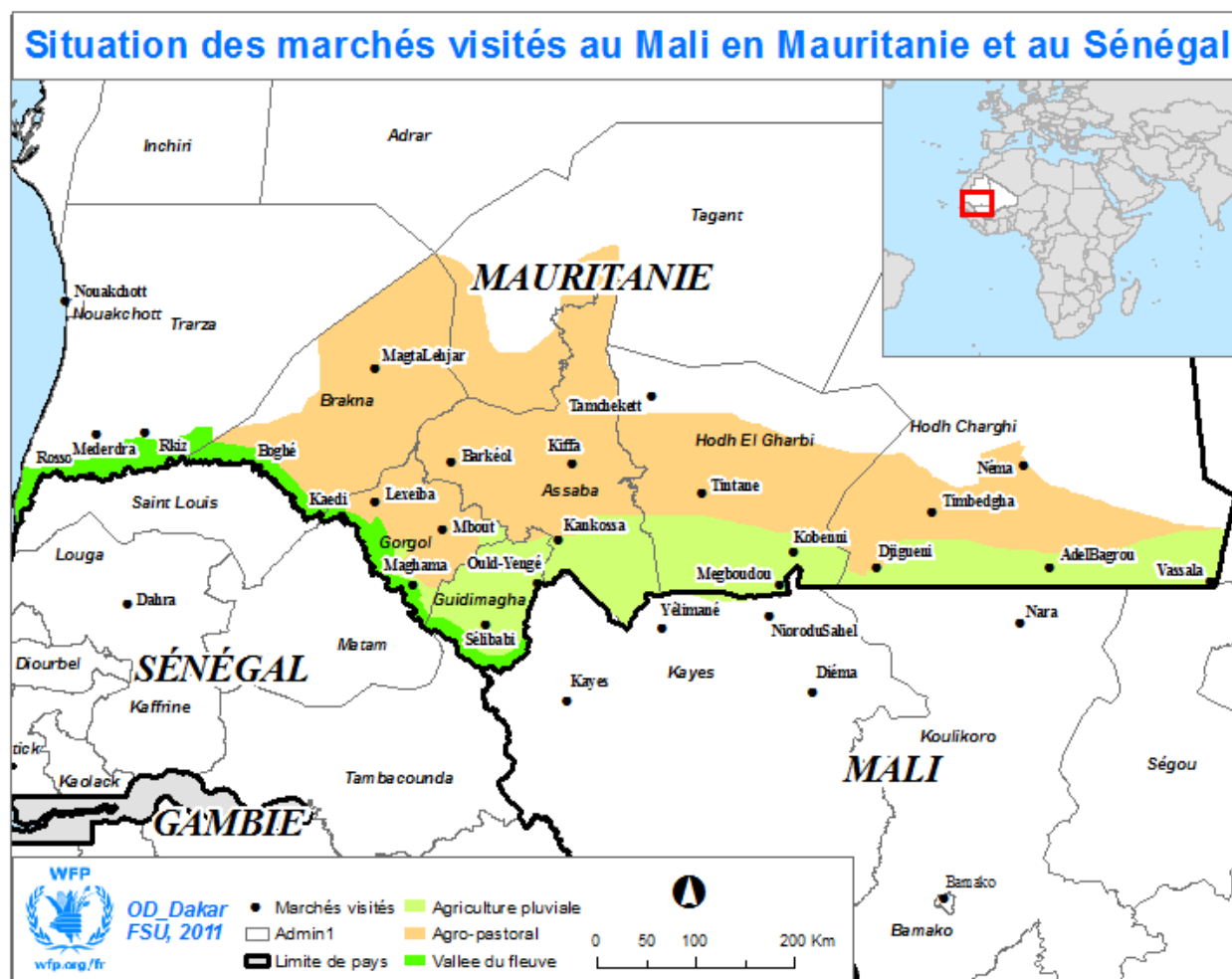
La collecte des données primaires s'est déroulée dans les zones où les programmes d'assistance alimentaire ont vocation à être mise en place, à savoir la zone agropastorale, la zone de culture pluviale, et la vallée. Compte tenu du caractère transfrontalier du commerce dans les zones d'intérêt, l'étude a également visité les zones frontalières du Mali et du Sénégal.

Les filières d'intérêt, jouant un rôle déterminant dans les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des ménages sont au nombre de 2 afin de limiter l'ampleur de la collecte primaire des données auprès des commerçants :

- Céréales (et en particulier blé, riz et sorgho, denrées assurant l'essentiel des approvisionnements céréaliers dans les zones agropastorales)
- Petits ruminants (en lien avec les moyens d'existence/sources de revenus des ménages les plus pauvres : vente d'animaux, opportunités d'emploi occasionnel, transformation des sous produits de l'élevage)

Une collecte de données primaires a eu lieu du 19 au 28 novembre 2012, avec la participation du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et d'Action Contre la Faim-Espagne. L'enquête s'est déroulée sur des marchés des zones agropastorales, la zone d'agriculture pluviale et la vallée du fleuve.

Carte 1 Marchés couverts par la collecte des données primaires



La méthodologie s’est inspirée de celle préconisée par le Programme Alimentaire Mondial pour les enquêtes commerçants (PAM, 2009). La collecte primaire des données s’est appuyée sur les outils suivants :

- i) Un questionnaire marchés a été administré à un groupe de commerçants ; il porte sur les approvisionnements, les prix et les caractéristiques structurelles du marché ;
- ii) Un questionnaire ‘transporteurs’ a été adressé à un transporteur au niveau de chaque localité, au sujet des coûts de transport et des contraintes ; et,
- iii) Un questionnaire ‘commerçants’ a été adressé à une dizaine de commerçants par marché, sur les filières céréales et bétail. Ce questionnaire portait sur les volumes, les stratégies d’approvisionnements, les contraintes et la pratique du crédit.

En tout, quelques 294 commerçants ont été enquêtés sur 29 marchés, la répartition de l’échantillon est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon commerçant (n=294)

Type de commerçant	
Grossistes	104
Détaillants	190
Filières	
Céréales	152
Bétail	142
Zone de moyens d'existence	
Agropastorale	92
Vallée	75
Pluviale	122

Les questions ont été posées de façon à comparer la situation en novembre 2010 à celle de novembre 2011. On note que l'année de référence était favorable pour la production alimentaire locale, et qu'elle était aussi marquée par une hausse des prix des produits importés, facteurs à considérer dans les comparaisons interannuelles proposées.

Les données issues du système d'information sur les marchés (SIM) en mauritanie – animé par le CSA, FEWS NET, le PAM et ACF) ont été valorisées.

1.4 Limites

Compte tenu de l'objectif de l'étude -celui de renseigner rapidement les premières réponses à la crise alimentaire- un échantillon relativement limité de marchés et de commerçants est jugé suffisant. Les résultats présentés ne sauront être interprétés comme représentatifs sur le plan statistique.

La collecte des données a eu lieu i) dans la foulée de la fête de la Tabaski, période de forte demande pour les petits ruminants et ii) après une année 2010 caractérisée par une bonne production locale mais aussi par une forte augmentation du prix des produits importés. Ces phénomènes ont pu jouer sur la perception des commerçants par rapport à l'année de référence; on tiendra compte de ce facteur dans l'interprétation des résultats.

Les données secondaires sont issues de séries relativement courtes, compte tenu de la mise en place récente du comité du SIM Mauritanie.

Des études de marché réalisées à une échelle plus localisée permettront de répondre à des questions plus précises, notamment sur le dimensionnement des transferts monétaires qui pourraient être mis en œuvre dans le cadre des réponses à la crise.

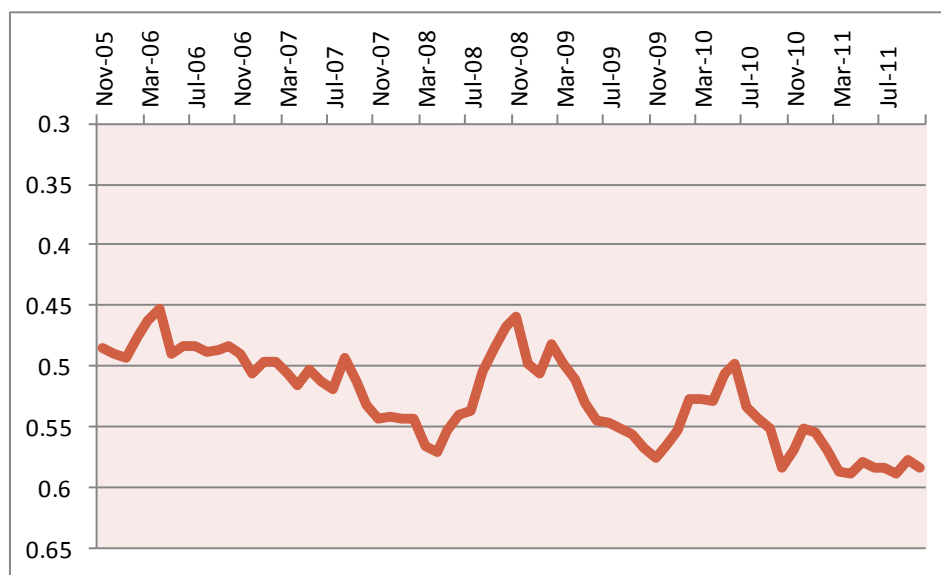
2. Conditions de base

Avant d'entamer l'analyse de l'impact de la sécheresse sur le système commercial et l'accès alimentaire des ménages, il convient tout d'abord de faire le point sur l'état des conditions macroéconomiques et sur le fonctionnement récent des marchés céréaliers en Mauritanie.

2.1 Hausse des prix à la consommation depuis début 2011

Selon l'Office National des Statistiques (2011), la Mauritanie a fait face à une dégradation de son taux de change et une reprise de l'inflation, phénomènes qui ont pénalisé le pouvoir d'achat des ménages. De juin 2010 à novembre 2011, l'Ouguiya a perdu 17 % de sa valeur par rapport à l'Euro et au Franc CFA. Ce phénomène, illustré sur la figure 1, va exacerber la hausse des prix des denrées importées en provenance de l'Union Européenne, du Mali et du Sénégal, les principaux fournisseurs céréaliers de la Mauritanie.

Figure 1: Taux de change Ouguiya/FCFA, 2005-2011. Taux interbancaire.



Source : données oanda.com

Globalement la conjoncture économique s'améliore en Mauritanie (tableau 2). On note un accroissement de la croissance du PIB, ainsi qu'une progression somme toute modérée de l'inflation (6,3 % en 2010, 6,5 % en 2011). Les réserves de change, en augmentation, limiteront la dépréciation de l'Ouguiya. On le voit, les indicateurs macroéconomiques en Mauritanie sont plutôt sains, et n'exacerberont pas l'inflation alimentaire, qui demeurera tributaire des prix à l'importation et de la conjoncture au niveau des marchés d'approvisionnement en Europe et en Afrique de l'Ouest.

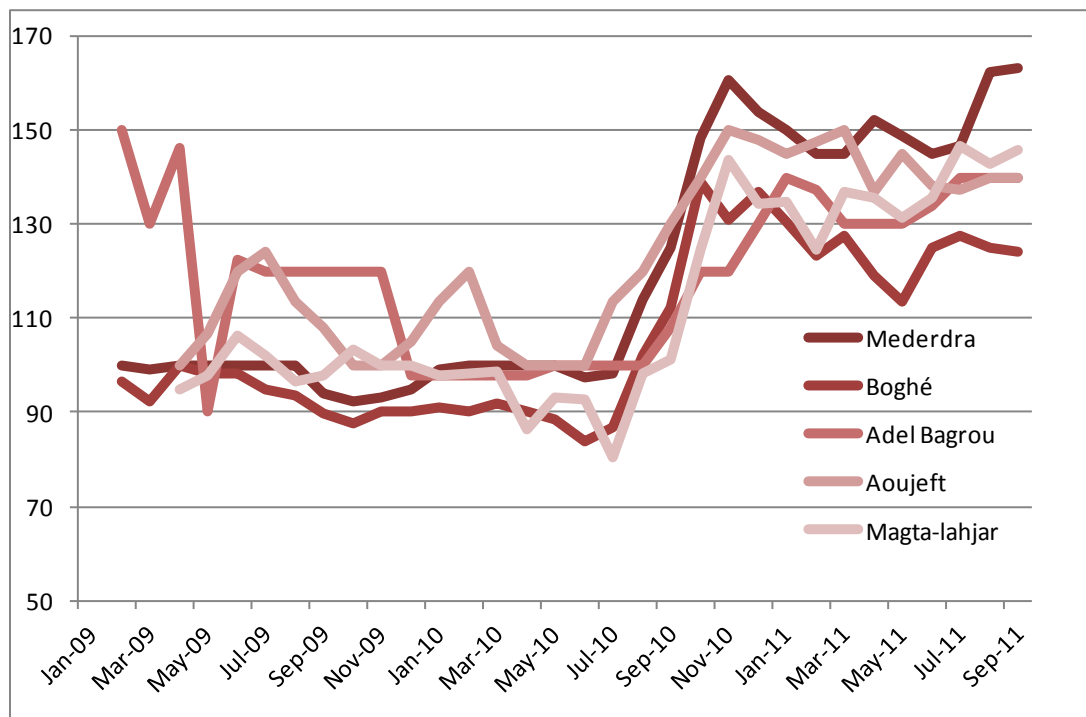
Tableau 2: Indicateurs macroéconomiques, 2009-2011

	2009	2010	2011
Croissance du PIB (%)	-1.1	5	5.5
Taux d'inflation (%)	2.2	6.3	6.5
Réserves de change	225	271	317
Taux de change MRO :USD	262	276	273

Source : Economist Intelligence Unit. Données 2011 estimées.

L'approvisionnement céréalier de la Mauritanie, pays à déficit céréalier structurel, dépend largement des importations internationales, notamment en blé. Effectivement, selon les données FAO, la consommation de blé atteint quelque 110 kg par personne par année, assurant ainsi les deux-tiers des besoins de consommation dans le pays. Depuis la fin 2010, le prix du blé accuse des hausses significatives sur l'ensemble des marchés mauritaniens, suite à l'augmentation des cours de la denrée sur les principaux marchés mondiaux d'exportation. Comme le montre la figure 2, le niveau actuel du prix du blé au détail est ainsi passé d'une fourchette de 90- 100 MRO par kg à une fourchette de 120-160 MRO par kg actuellement.

Figure 2 : Prix au détail du blé en milieu rural en Mauritanie, 2009-2011



Source : données SIM

Sous l'effet d'une production agricole au dessus de la moyenne lors de l'hivernage 2011, les prix des céréales sèches se sont situés à des niveaux relativement bas au 1^{er} semestre 2011. Cependant, dès septembre 2011 et la confirmation des mauvaises perspectives de production céréalière, le prix des céréales sèches a augmenté de septembre à octobre à Tintane (+28 %), Aoujeft (+15 %), Adel Bagrou (+8

%) Kankossa (+6 %). Les approvisionnements réguliers en sorgho qui avaient pu indirectement atténuer les effets de la hausse des prix du blé en début d'année se raréfient. Les effets des déficits pluviométriques sur le marché des céréales locales sont développés dans la partie 3.

2.2 La filière blé, plutôt intégrée, fonctionne mieux que celle des céréales sèches

En période normale, le fort degré d'intégration du marché des céréales importées en Mauritanie permet au consommateur de bénéficier d'approvisionnements réguliers et de jouir d'une certaine stabilité des prix. Le caractère généralement insuffisant des productions locales de céréales sèches a limité le développement du commerce de ces produits. C'est ainsi que les filières blé et riz importé ont pris de l'ampleur dans le pays, reposant sur les infrastructures présentes à Nouakchott et le système de transport routier. Généralement, et à l'instar des pays voisins, les filières des céréales importées disposent de la capacité à répondre à la demande des consommateurs (voir étude CILSS FAO FEWS PAM sur le Bassin Ouest, 2010). Cependant, on sait que certaines zones enclavées ne sont que partiellement intégrées au système commercial national, en particulier lors des périodes d'hivernage.

L'analyse des séries de prix collectées par le SIM Mauritanie permet d'illustrer le degré d'intégration entre certains marchés mauritaniens. L'étude des coefficients de corrélation permet d'estimer la covariation entre deux séries de prix. Un coefficient de 1 indique une évolution parfaitement synchrone des prix entre deux marchés. Un coefficient proche de 0 indique que les prix évoluent de façon indépendante. Un coefficient négatif indique une relation inverse entre les séries de prix ; quand l'une augmente, l'autre baisse. On note que la série disponible par le SIM Mauritanie est relativement courte (janvier 2009-novembre 2011), ce qui invite à analyser les données avec précaution.

L'analyse présentée dans le tableau 3 estime un coefficient de corrélation moyen de 0,42 pour le blé sur les marchés mauritaniens étudiés, ce qui suggère un certain niveau d'intégration. En particulier, des valeurs supérieures à 0,8 sont observées entre Nouakchott et Mederdra (Trarza), Boghé (Brakna), Aoujeft (Adrar), et Maghta Lahjar (Brakna), dénotant d'un fort degré d'intégration entre les marchés de la façade Ouest. On constate également que le marché d'Adel Bagrou (Hodh Chargui) – avec des coefficients entre 0,5 et 0,7 avec le reste du pays- est intégré au reste du pays malgré la distance qui le sépare du port de Nouakchott. Ces marchés sont eux même fortement liés à l'évolution du marché international, comme le montrent les coefficients élevés avec le prix du blé à l'exportation aux Etats Unis, présenté ici comme proxy pour le marché mondial. Les coefficients plus faibles constatés à Tifounde Civé (Gorgol) et Moudjéria (Tagant) s'expliquent par la faible taille de ces marchés et de leur enclavement.

Tableau 3 : Coefficients de corrélation pour le prix du blé au détail, 2009-2011

	Mederdra	Boghé	Toufoundé-Civé	Adel Bagrou	Aoujeft	Maghta-lahjar	Moudjéria	Etats-Unis
Mederdra								
Boghé	0,94							
Toufoundé-Civé	-0,43	-0,42						
Adel Bagrou	0,57	0,60	-0,14					
Aoujeft	0,65	0,91	-0,44	0,66				
Maghta-lahjar	0,94	0,90	-0,35	0,77	0,89			
Moudjéria	0,34	0,30	0,12	0,53	0,34	0,49		
Etats-Unis	0,89	0,87	-0,52	0,60	0,88	0,85	0,09	
Nouakchott	0,96	0,90	-0,34	0,61	0,90	0,94	0,40	0,90

Page | 13

Source : données SIM Mauritanie

Pour le sorgho, les coefficients de corrélation sont beaucoup plus faibles, de l'ordre de 0,28 sur les marchés où existent des séries continues (tableau 4). Cela indique que la filière sorgho est plus fragmentée que celle du blé. On expliquera le phénomène par le caractère insuffisant de la production, la variabilité saisonnière des disponibilités et de l'éparpillement des sources d'approvisionnement. Encore pour le sorgho, on constate qu'il existe un certain degré d'intégration entre les marchés du Brakna (coefficients au dessus de 0,7), mais aussi entre le marché d'Adel Bagrou - point de passage des importations de sorgho en provenance du Mali- avec Maghta Lahjar et Aoujeft, marchés ruraux déficitaires. Le degré d'intégration avec le marché de Kayes, situé au Mali, est soit inexistant (cas de Boghé ou de Moudjéria). soit faible (Adel Bagrou). Seul le marché de Tifondé Civé (Gorgol), de la haute vallée du fleuve, semble être influencé par le marché de Kayes (coefficient de corrélation de 0,5).

Tableau 4: Coefficients de corrélation pour le prix du sorgho bichna au détail, 2009-2011.

	Boghé	Tifonde Civé	Adel Bagrou	Aoujeft	Maghta Lahjar	Moudjéria
Boghé						
Tifonde Civé	-0,45					
Adel Bagrou	0,19	0,14				
Aoujeft	0,75	-0,14	0,63			
Maghta Lahjar	0,74	-0,20	0,58	0,57		
Moudjéria	0,23	0,04	-0,29	-0,07	-0,06	
Kayes	-0,04	0,53	0,16	0,21	0,25	-0,45

Source : donnée SIM Mauritanie

Le calcul du coefficient de variation offre une mesure de la stabilité des prix dans le temps. Sur la série, le prix du blé présente un coefficient de variation de l'ordre de 17 % à Nouakchott et Boghé, de 18 % à Maghta Lahjar et de 22 % à Méderdra, alors même que le blé avait connu lors de la période analysée une forte hausse sur les marchés internationaux. Les données indiquent que le prix sorgho a tendance à être plus instable que celui du blé. Si son coefficient de variation est de 11 % à Adel Bargou et Maghta Lahjar, une forte instabilité caractérise les prix du sorgho à Tifondé Civé (32 %) et Moudjéria (35 %).

L'analyse des relevés de prix du SIM Mauritanie tend à conforter l'hypothèse selon laquelle la filière blé a su constituer un réseau plutôt intégré d'approvisionnement à l'échelle du territoire national, offrant

des perspectives d’approvisionnement régulier et de prix relativement stables, alors que la filière sorgho s’articule autour d’échanges plus courts et moins soutenus.

2.3 Chute des disponibilités locales, prix élevés des denrées importées

En année normale, la Mauritanie dépend des importations pour les deux tiers de son approvisionnement céréalier. Selon l’évaluation des récoltes réalisée par le CILSS, la FAO, FEWS NET et le PAM, la production céréalière en Mauritanie pour l’année 2011-2012 aura chuté de 40 % par rapport à la moyenne quinquennale. La chute de production est particulièrement marquée pour le sorgho (- 67 %), le maïs (- 64 %) et le mil (- 40 %). Compte tenu de cette chute de la production, les besoins d’importation céréalière augmenteront de 475 000 tonnes en 2010/2011 à 552 000 tonnes en 2011/2012 – soit une augmentation de 17%. Alors qu’en 2010/2011, 73 % des besoins de consommation proviendront des importations, la Mauritanie dépendra à 90 % des importations en 2011/2012 (tableau 5).

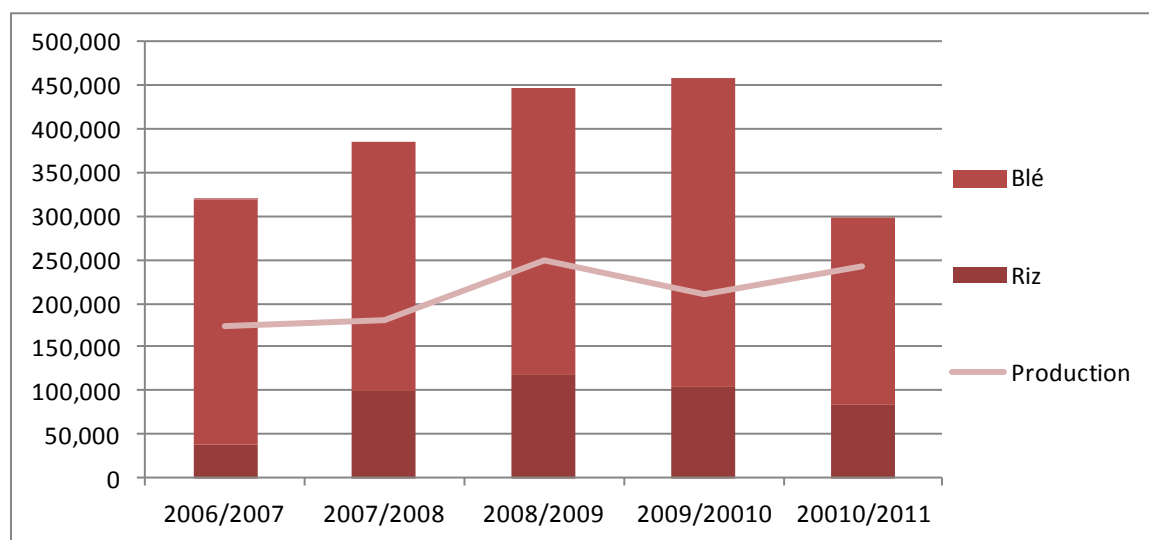
Tableau 5: Bilan céréalier simplifié, milliers de tonnes.

	2010/2011	2011/2012
Production céréalière nette	177	64*
Importations	475	552
Consommation globale	652	668
% besoins couverts par les importations	73%	90%

Source : données CILSS, USDA/PSD. *estimation CILSS.

La dépendance de la Mauritanie par rapport aux importations sera donc renforcée, alors même que le marché international a connu une forte hausse des prix. Les prix à l’importation en Mauritanie demeurent au dessus de ceux de 2009 et du début d’année 2010. Conséquence de cette hausse des prix, les importations au port de Nouakchott ont ralenties en 2010-2011, pour atteindre 299 128 tonnes de céréales. Les importations commerciales de céréales à Nouakchott ont chuté d’un tiers entre 2009/2010 et 2010/2011 (figure 3).

Figure 3 : Volumes de céréales importées au port de Nouakchott, 2006-2011



Source: données du Port Autonome de Nouakchott

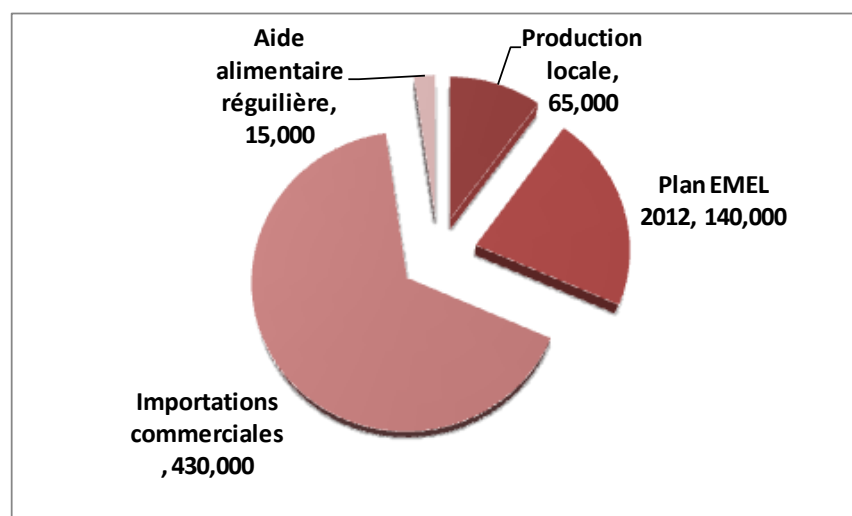
L'évolution des importations au port de Nouakchott n'est pas, à strictement parler, contra-cyclique. Il n'y a qu'une faible corrélation entre les niveaux de production céréalière nationale et les volumes d'importation céréalière lors de la période 2006-2010 (coefficient de 0,2). Cependant, pour le riz, une chute de production semble effectivement stimuler les importations (coefficient de corrélation de 0,57) et un effet contra-cyclique est perceptible. Pour le blé, il n'y a pas de lien entre production céréalière globale et importation (coefficient de corrélation de - 0,05). Il se pourrait que la tendance tienne aux particularités du blé, céréale servant aussi bien à l'alimentation humaine qu'au bétail (aliment complémentaire). D'autre part, il est possible que les importateurs de blé, dotés de capacités de stockage conséquentes à Nouakchott, se comportent de façon opportuniste, opérant des importations au gré des politiques fiscales de l'Etat et des niveaux de prix au niveau international. En ce sens la chute des importations céréalières en 2010 tiendrait d'avantage à la conjoncture internationale, plutôt qu'à l'effet des disponibilités locales sur la demande en blé.

La Mauritanie fait donc face à un ralentissement de ses importations céréalières au moment du déclenchement de la crise alimentaire de 2012. Cependant, l'augmentation prévue des besoins d'importation en céréales - +17% par rapport à 2010/2011 – reste à la portée des opérateurs. A cet égard, la question critique sera celle du prix du blé, qui reste toujours cher, le pouvoir d'achat des populations et l'impact de l'intervention attendue de l'Etat dans la filière céréales.

2.4 Rôle accru de l'Etat dans l'approvisionnement alimentaire

Selon les chiffres d'USDA, la consommation céréalière apparente en Mauritanie s'est élevée à quelque 650 000 tonnes de céréales en 2011. La stratégie présentée par le Gouvernement lors du forum des urgences du 17 novembre 2011 sous entend que l'Etat et ses partenaires assumeront un rôle prépondérant dans l'approvisionnement alimentaire du pays. Les quantités globales prévues (comprenant les actions d'atténuation mises en œuvre par l'Etat et celles prévues par ses partenaires, notamment le PAM) correspondent à 21 % des besoins de consommation céréalière du pays lors de la période de mise en œuvre du programme. Les denrées importées, dont le coût d'acquisition et le transport seront largement subventionnés par l'Etat, se substitueront en partie aux importations de céréales traditionnelles réalisées par le secteur privé.

Figure 4: Le Plan 'Emel' et autres sources d'approvisionnements céréaliers en Mauritanie pour 2011/2012.



Source : données USDA, CILSS

Il convient de mettre les volumes annoncés en perspective. Les volets du Plan 'Emel' destinés à l'alimentation humaine ne dépasseront pas 20 % des besoins de consommation. La plus large part de l'approvisionnement national en céréales –soit quelque 430 000 tonnes– continuera à être assurée par le secteur privé, à partir de sources internationales (pour le blé et le riz) et régionales (pour les céréales sèches). L'enjeu tournera autour de la capacité du gouvernement et de ses partenaires à assurer le fonctionnement du plan 'Emel' (régularité des approvisionnements vers l'intérieur, niveau effectif de la subvention). L'arrivée des acteurs gouvernementaux et humanitaires sur le marché pourra limiter les approvisionnements des privés, comme cela avait été le cas lors de l'ouverture des boutiques de solidarité début 2011. On note que le secteur privé est associé à la mise en place du programme dans la mesure où les boutiques de solidarité à Nouakchott sont gérées avec le concours de la Fédération Nationale des Commerçants.

Si les volumes conséquents en aliment bétail prévus dans le cadre du plan 'Emel' –quelque 312 000 tonnes– sont élevés, il est probable que le programme effectif d'importation soit modulé en fonction de la disponibilité du produit à l'achat et de sa cadence d'écoulement. Quels que soient les volumes d'aliment bétail, sa distribution d'aliment bétail devra se faire de façon à limiter les incidences sur la logistique. Un suivi des opérations entre le Ministère du Commerce et du CSA s'avérera utile pour faciliter les flux des denrées.

Conditions de base, points clés

- Mise en place pour répondre aux besoins structurels élevés d'importation, **la filière blé est relativement intégrée sur le plan national**. La filière sorgho est moins performante dans la mesure où peu de liens existent entre les marchés et que les prix de la denrée sont fort instables.
- La Mauritanie connaît une **hausse des prix alimentaires depuis début 2011** provoquée par l'accroissement de ses coûts à l'importation. Une augmentation du prix du blé et un ralentissement des importations en blé vers le port de Nouakchott sont constatés, alors même que l'approvisionnement céréalier du pays dépendra à 90% des importations suite à la sécheresse de 2011. **La filière blé, bien structurée, pourra néanmoins répondre à la hausse attendue de la demande.**
- Les plans gouvernementaux consacrent le **retour de l'Etat comme acteur majeur de l'approvisionnement céréalier du pays**. Son action assurera quelque 20 % des besoins de consommation annuels estimés. L'action de l'Etat constitue un facteur déterminant pour la stabilité des prix et des approvisionnements céréaliers jusqu'aux prochaines récoltes

3. Impacts sur les marchés des céréales et de bétail

L'accès alimentaire des ménages mauritaniens est fonction, d'une part, de la capacité des filières céréalières à répondre aux besoins des consommateurs, et d'autre part des revenus (notamment des ventes de bétail) qu'ils pourront se procurer. En particulier, l'enjeu pour l'accès des ménages se situe au niveau des prix des céréales et la pratique de la vente à crédit par les commerçants. Pour le bétail, l'enjeu se situe au niveau de la capacité de la filière à assurer l'écoulement effectif du bétail qui sera mis sur le marché en grand nombre par des éleveurs faisant face à un déficit fourrager, jusqu'à juillet 2012.

Les données recueillies au niveau des commerçants indiquent que si le commerce céréalier a pu se réorganiser –en s'appuyant d'une part sur la filière blé et sur les approvisionnements en céréales sèches émanant du Mali-la commercialisation de bétail connaît une mévente, en particulier dans la vallée du fleuve, où l'offre pléthorique dépasse largement la demande. Si les ventes de céréales à crédit continuent, elles ont par contre baissé par rapport à l'an passé dans la vallée en raison des difficultés que connaissent les commerçants à recouvrer les impayés.

3.1 La filière céréales en réorganisation face à l'augmentation des déficits

Hausse des prix des céréales sèches

La chute de la production céréalière a provoqué une nette hausse des prix, en particulier dans la zone d'agriculture pluviale. Comparé à l'année passée à la même période, on y perçoit une augmentation estimée à + 111 % pour le sorgho et + 79 % pour le maïs. En zone agro-pastorale, le renchérissement est particulièrement perceptible pour les céréales sèches (+ 66 % pour le sorgho). Dans ces zones, dépendantes des approvisionnements en sorgho, son augmentation constitue un facteur de risque pour la sécurité alimentaire familiale. Des hausses plus modérées sont notées pour le blé (+ 30 % - + 40 % environ) sur les marchés visités. Globalement, les commerçants estiment que les prix du riz sont plus stables que ceux des autres céréales (environ + 10 % pour le riz local et + 20 % pour le riz importé) dans l'ensemble des zones. Le riz local et le riz importé, dont le prix dépasse celui des autres céréales, n'offrent pas d'opportunité de substitution pour les ménages pauvres. Ce rôle est plutôt celui du blé.

Tableau 6: Evolution du prix des céréales, novembre 2011 par rapport à novembre 2010, par zone

	Riz 'Local'	Riz importé	Blé	Sorgho	Maïs
Agropastorale	8%	21%	36%	66%	
Pluviale	11%	23%	29%	111%	79%
Vallée	11%	16%	41%	35%	65%
Mali frontalier	23%	10%		56%	40%

Source : questionnaire commerçants

La sécheresse de 2011 a également touché le Mali, source habituelle de céréales sèches pour la Mauritanie. Les prix des céréales sèches y ont par conséquent augmenté par rapport à l'année passée, de 56 % pour le sorgho et de 40 % pour le maïs selon les commerçants rencontrés au Mali. Ces augmentations à la source ont été amplifiées en Mauritanie, conséquence de la chute locale de la production ainsi que de la dépréciation de l'Ouguiya par rapport au Franc CFA.

La filière céréales s'ajuste par une prolongation des approvisionnements.....

Dans la filière des céréales sèches, on observe une tendance à la diminution des approvisionnements en sorgho au profit du maïs. Une chute des volumes en sorgho est notée dans toutes les zones, en particulier dans la zone agropastorale (- 75 %) et d'agriculture pluviale (- 57 %) en raison de la faiblesse de la production locale du produit. Les commerçants se sont adaptés en important du maïs: l'augmentation conséquente des approvisionnements en maïs touche aussi bien la zone d'agriculture pluviale (+ 253 %) que la Vallée (+ 242 %). La forte augmentation des volumes de vente en maïs concerne également la zone frontalière malienne, où ils ont plus que doublé par rapport à novembre 2010.

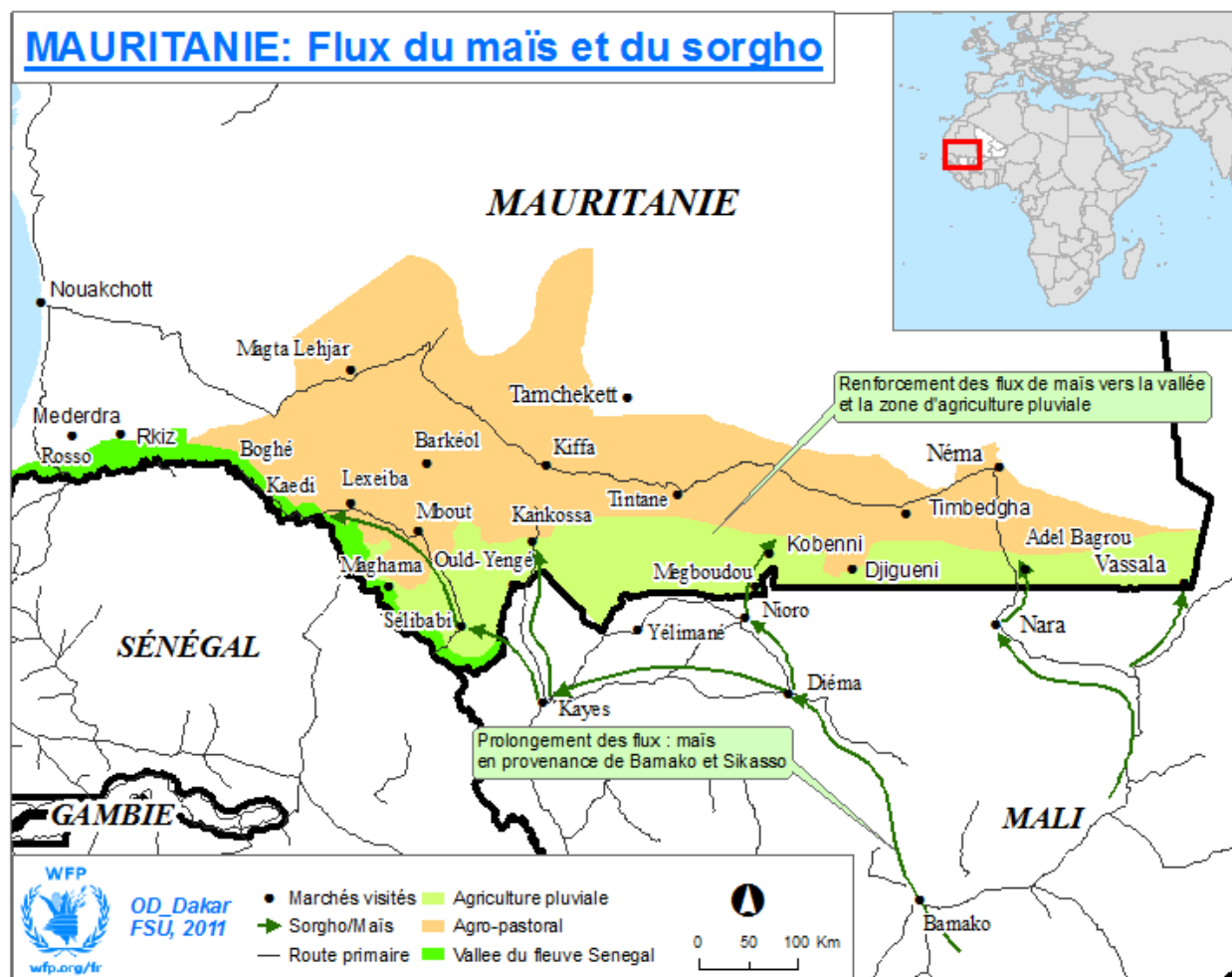
Tableau 7: Evolution du volume de transactions en produits céréaliers, par zone

	Riz 'Local'	Riz importé	Blé	Sorgho	Maïs
Agro-pastorale	9 %	4 %	26 %	-75 %	
Pluviale	-7 %	13 %	81 %	-57 %	253 %
Vallée	4 %	-10 %	-23 %	-31 %	242 %
Mali frontalier	-7 %	121 %		54 %	125 %

Source : questionnaire marchés

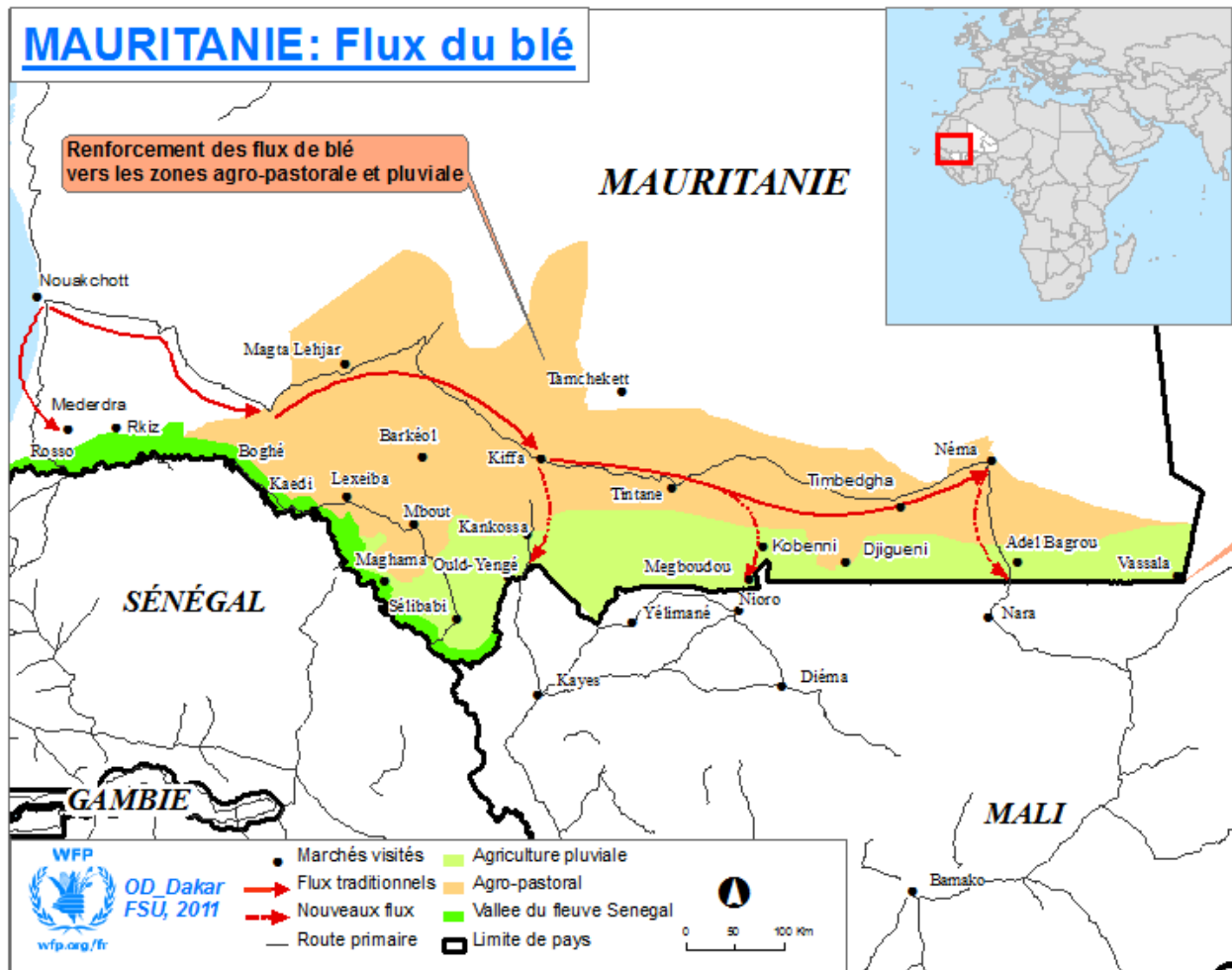
Selon la cartographie réalisée par FEWS NET, le Mali est la principale origine des céréales traditionnelles vendues en Mauritanie. Compte tenu des faibles disponibilités sur les marchés frontaliers maliens, le commerce des céréales sèches se fait actuellement sur de plus longs parcours, ce qui explique l'ampleur de la hausse des prix. Le maïs qui parvient à la haute vallée et l'ensemble de la zone d'agriculture pluviale provient essentiellement du sud du Mali, voire du nord de la Côte d'Ivoire. Cet itinéraire est inhabituellement long, compte tenu du fait que la récolte était toujours en cours dans la partie sahélienne du Mali (zone traditionnelle d'approvisionnement). On assistait en novembre 2011 à une ruée vers le maïs de la part des grossistes céréaliers, phénomène qui a entraîné la hausse des prix du produit sur les principaux marchés de production et de consommation du pays.

Carte 2: Flux de sorgho et de maïs



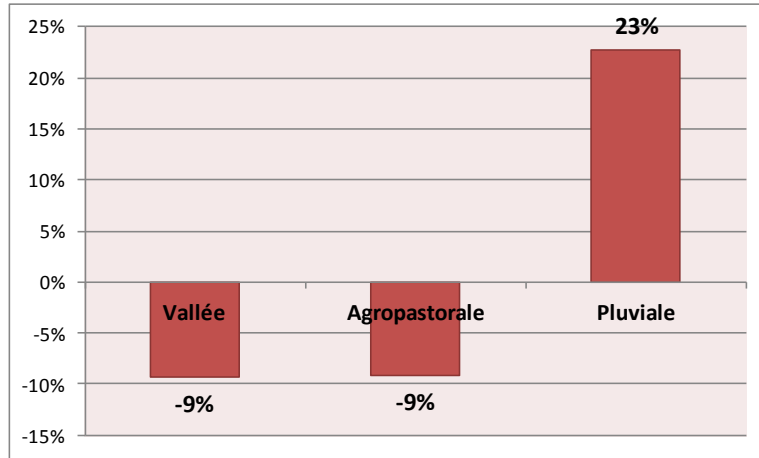
Si la filière céréales sèches s'est adaptée en prolongeant les circuits d'approvisionnements vers le sud, et en augmentant la part de maïs commercialisée, la filière du blé répond à la crise par une augmentation des volumes. Le renforcement des approvisionnements en blé depuis Nouakchott concerne notamment la zone d'agriculture pluviale (+ 81 %) et la zone agropastorale (+ 26 %), sans pour autant toucher la vallée du fleuve. La tendance s'appuie sur un système d'approvisionnement flexible proposé par la filière du blé importé.

Carte 3: Flux de blé importé



Selon les transporteurs, l'animation des marchés est forte au niveau de la zone d'agriculture pluviale, où on note un accroissement de 23 % dans le trafic des camions par rapport à novembre 2010. Cela étaye l'hypothèse du recours des commerçants aux transports sur des circuits plus longs que d'ordinaire. En revanche, une baisse de l'activité de transport est constatée dans la vallée et la zone agro-pastorale, victimes d'une chute de la demande.

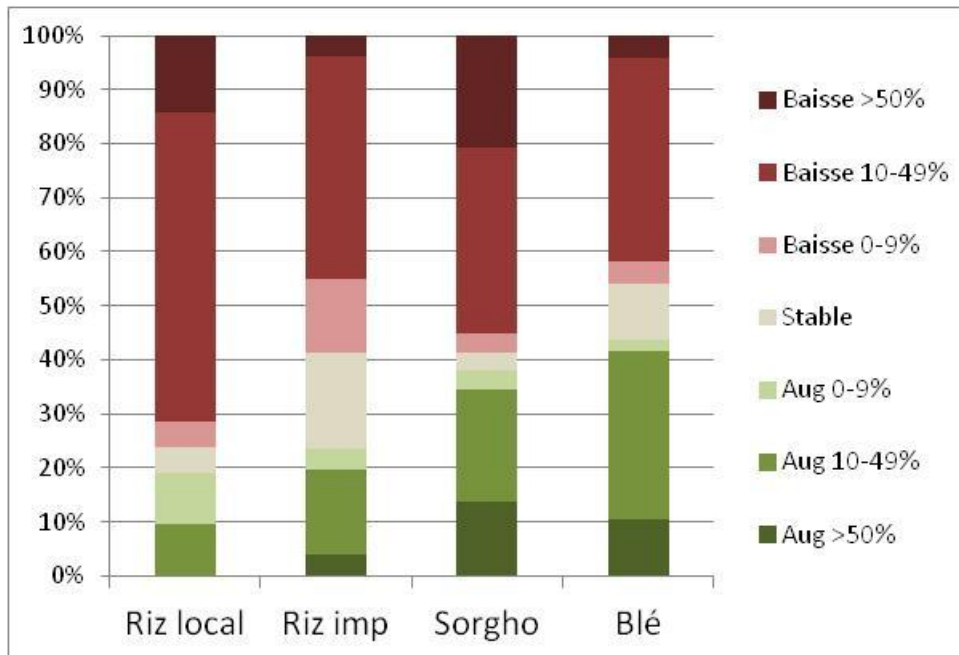
Figure 5: Evolution du nombre de camions fréquentant les marchés, novembre 2011 par rapport à novembre 2010



Source : questionnaire transporteurs

La demande des ménages en céréales baisse, d'après les commerçants, en particulier pour le riz local (-76 %), le riz importé (-59 %) et le sorgho (-59 %). En revanche, elle est moins ressentie pour le blé. Ceci tend à confirmer que le blé joue actuellement un rôle d'ajustement, quand bien même son prix a augmenté. Le maintien de la demande des ménages pour le blé laisse supposer que le flux de blé vers les zones agropastorales et pluviales persistera.

Figure 6: Evolution des ventes de céréales, novembre 2011 par rapport à novembre 2010.

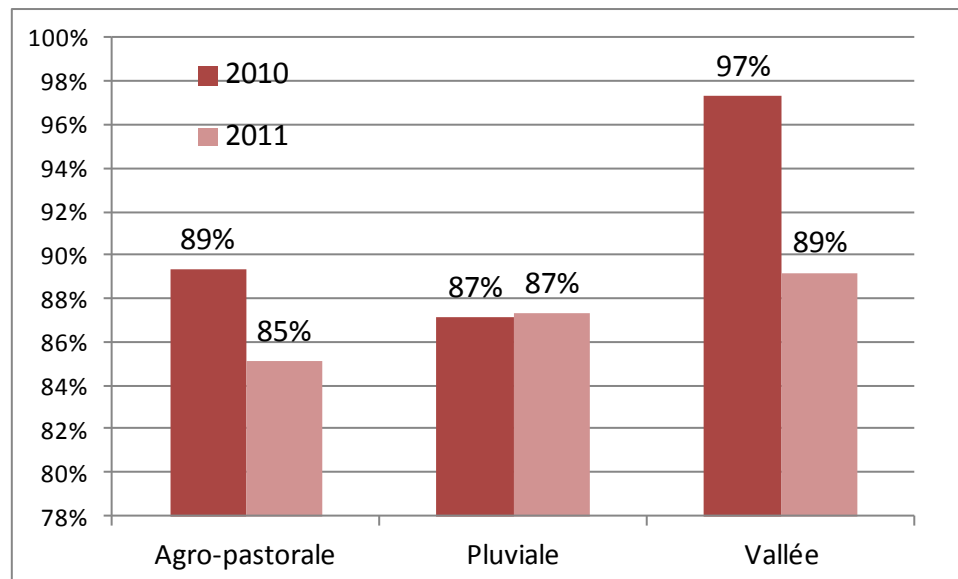


Source : questionnaire commerçants

Les études réalisées en novembre 2009 sur le bassin Ouest, avaient conclu que 84 % des commerçants faisaient crédit à leurs clients, facteur important pour maintenir l'accès alimentaire des ménages. On

peut s'interroger sur la poursuite de ce phénomène dans le contexte de crise actuel ; sa poursuite permettrait aux ménages de défendre leur accès alimentaire. Environ 9 commerçants sur 10 continuent à faire crédit à leurs clients en novembre 2011. Cependant, la pratique du crédit a baissé dans la vallée, passant de 97 % à 89 % ($p=0.08$). Il est intéressant de noter que pour les commerçants de la vallée, le recouvrement des crédits impayés est cité comme étant l'une de leurs contraintes majeures. Une tendance à la baisse de la pratique du crédit est également notée dans la zone agropastorale, sans que celle-ci soit significative sur le plan statistique ($P=0.15$). On ne peut exclure qu'au fur et à mesure que la crise alimentaire pèse sur les revenus –comme la vente des petits ruminants– la vente à crédit se fasse de plus en plus rare au cours de l'année.

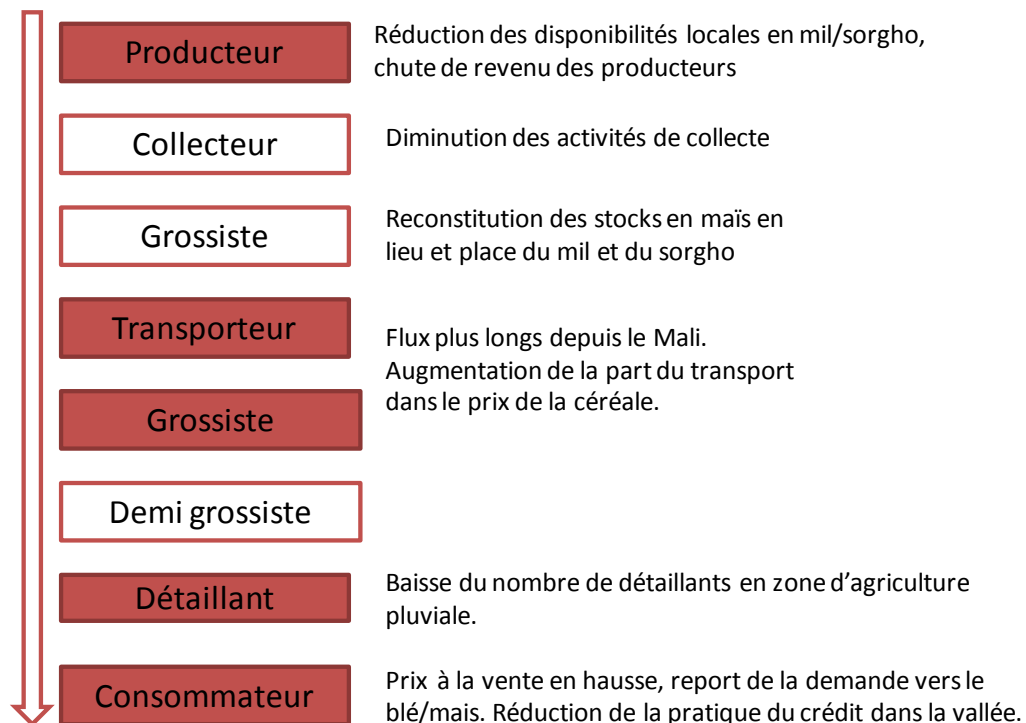
Figure 7: Proportion des commerçants pratiquant la vente à crédit, novembre 2010 et novembre 2011



Source : questionnaire commerçants

La Figure 8 résume les impacts de la chute de production sur la filière des céréales sèches. La réduction des disponibilités locales en mil a fait que les grossistes passent actuellement des commandes sur de plus longues distances, et notamment pour le maïs. Le transport sur de longs parcours contribue à la hausse des prix. Au niveau des détaillants, la pratique de la vente à crédit se fait plus rare dans la vallée, limitant l'accès alimentaire des consommateurs dont la demande est en baisse. Le nombre de détaillants a diminué au niveau de la zone d'agriculture pluviale.

Figure 8: impacts de la sécheresse sur la filière céréales sèches.



3.2 Offre pléthorique sur le marché de bétail

Dans la mesure où les vendeurs n'arrivent plus à trouver d'acheteurs, on peut considérer que le marché de bétail ne fonctionne plus correctement; qu'il n'est pas à même d'offrir un canal pour la vente des petits ruminants, source majeure de revenus en milieu rural mauritanien. Les prix et les volumes de petits ruminants sont en baisse, à la fois en Mauritanie mais aussi au marché de gros de Dahra au Sénégal, dont le rôle dans l'écoulement de l'offre mauritanienne vers le Sénégal est important.

Augmentation de la présentation du bétail, en particulier dans la vallée

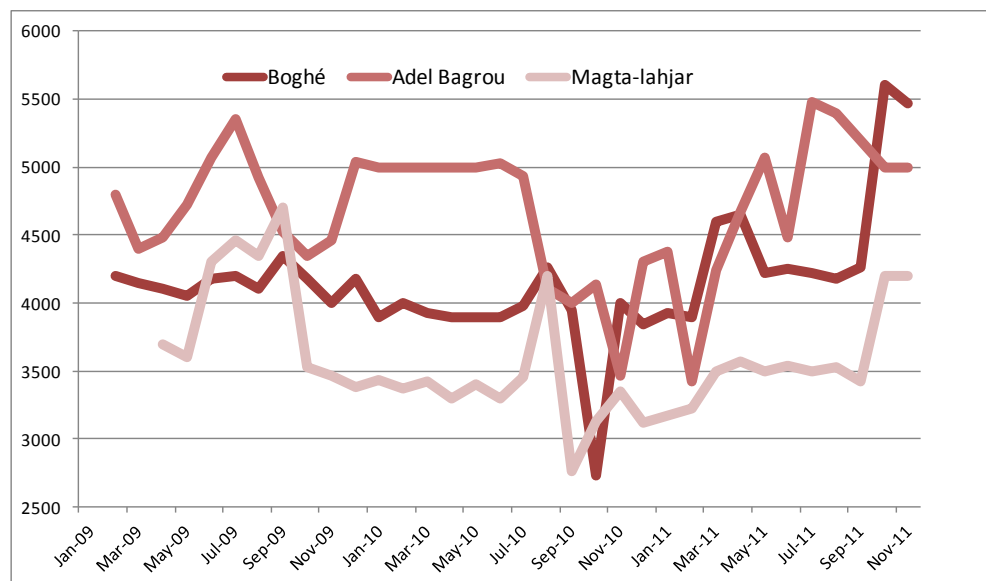
Selon les commerçants, on constatait en novembre 2011 une forte augmentation de la présentation de bétail sur les marchés mauritaniens, et en particulier dans la vallée. Par 'présentation' on entend le nombre de bêtes présentes, destinées à la vente sur le marché. Effectivement, le nombre de petits ruminants présentés sur les marchés de la vallée par des éleveurs pressés de déstocker afin d'éviter des pertes, a parfois doublé ou triplé par rapport à l'année passée. La vallée constitue une zone de repli pour le bétail provenant des zones agropastorales du Centre et de l'Est qui espère traverser le fleuve pour atteindre le Sénégal dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions pastorales. Une forte augmentation de la présentation des petits ruminants est également perçue dans la zone agropastorale (Tableau 8).

Tableau 8: Présentation de bétail, novembre 2011 par rapport à novembre 2010

	Ovins	Caprins	Bovins
Agro-pastorale	60%	41%	8%
Vallée	177%	145%	44%
Pluviale	18%	15%	35%
Mali	38%	29%	8%

Source : questionnaire marchés

La forte hausse du prix de l'aliment bétail –qui a augmenté d'un tiers dans les zones d'agriculture pluviale et agropastorale, mais de moitié dans la vallée (Figure 9)– exacerbe le phénomène de déstockage. On note que les prix du SIM Mauritanie confirment l'augmentation du prix de l'aliment bétail à partir de septembre 2011.

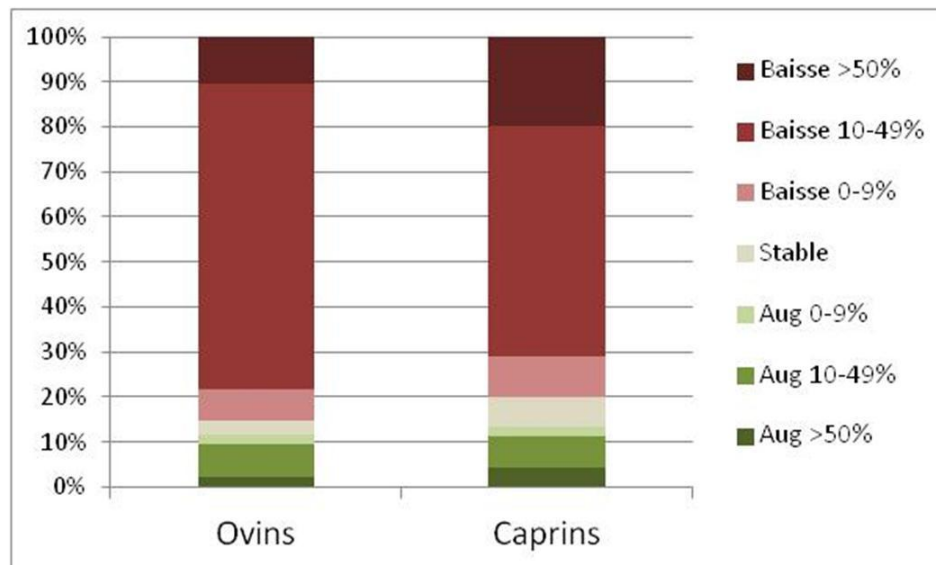
Figure 9: prix de l'aliment bétail, 2009-2011

Source : données SIM Mauritanie

Alors que l'offre augmente, les ventes de petits ruminants sont en repli

Alors que la présentation est en forte augmentation, les commerçants de la filière bétail rapportent un effondrement des ventes. Comme le montre la Figure 10, quatre commerçants sur cinq rapportent une baisse des ventes par rapport à l'année passée. La baisse des ventes s'explique par le prix élevé de l'entretien des animaux –voir l'augmentation de l'aliment bétail– mais aussi par la baisse de revenus des ménages locaux, qui achètent souvent de jeunes petits ruminants pour pratiquer l'embouche en saison sèche. Ainsi, pour les commerçants de petits ruminants, les principales contraintes citées sont le faible pouvoir d'achat et les faibles marges. Ces contraintes subsisteront jusqu'au prochain hivernage au moins.

Figure 10: Evolution des ventes de petits ruminants, novembre 2011 par rapport à novembre 2010



Source : questionnaires commerçants

Dynamique de baisse des prix des ruminants

Dans toutes les zones agro-écologiques, on constate une chute des prix des petits ruminants de l'ordre de 14-20 % pour les ovins, de 16-20 % pour les caprins et de 25 % pour les bovins par rapport à l'année passée (tableau 9), sous l'effet de la présentation massive des animaux sur les marchés et de leur état physique peu satisfaisant. Néanmoins, les prix du bétail sur les marchés frontaliers du Mali ont connu des baisses plus modérées, sans doute liées aux opportunités de commercialisation qui y existent.

Tableau 9: Evolution du prix du bétail, novembre 2011 par rapport à novembre 2010

	Ovins	Caprins	Bovins
Agro-pastorale	-21%	-12%	-28%
Pluviale	-14%	-15%	-22%
Vallée	-18%	-18%	-22%
Mali frontalier	-5%	-7%	11%

Questionnaire marchés

Encadré 1 : Suroffre de bovins et d'ovins sur le marché de Dahra (Sénégal)

Le marché de Dahra, situé dans la région de Louga, réputé pour être le plus grand marché à bétail du Sénégal assure la centralisation de l'offre en bovins en provenance de Mauritanie, des petits ruminants du Nord du Sénégal et leur expédition vers les centres urbains de l'ouest du Sénégal.

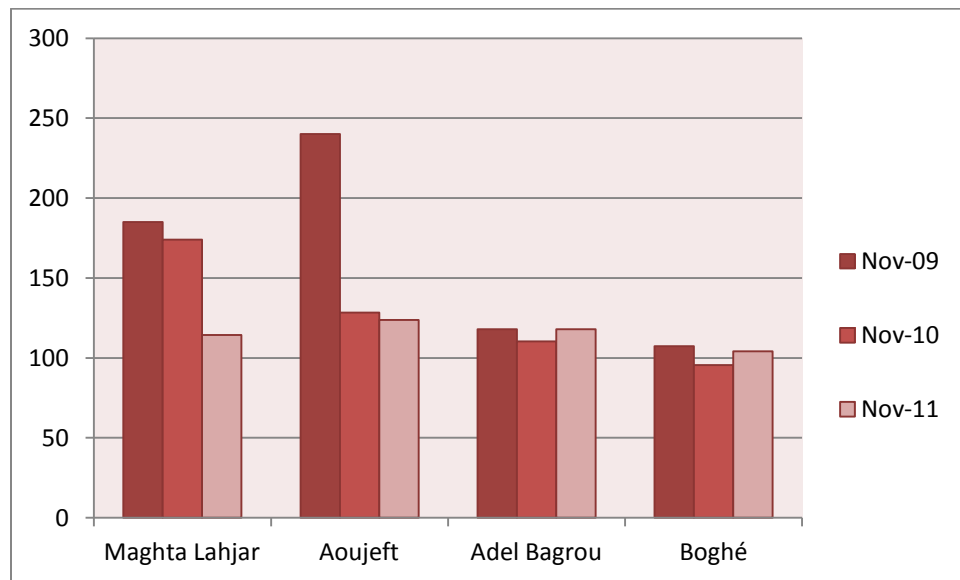
En décembre 2011, le nombre de bovins présentés, essentiellement en provenance de Mauritanie, avait doublé par rapport à l'an passé, augmentant de 500 à 1000 têtes par jour de marché. Le taurillon qui valait 90 000 Francs CFA en 2010 se vend actuellement à 52 000 Francs CFA. Les commerçants estiment que quelque 4 000 têtes de bovins arrivent chaque semaine dans la zone pastorale de Dahra. Une forte augmentation de la présentation des ovins est également perçue.

La présence du cheptel mauritanien au Sénégal expliquerait également la forte hausse du prix de l'aliment bétail actuellement observée. La saturation du marché sénégalais limitera les opportunités de vente pour les éleveurs mauritaniens.

Selon les profils établis par Save the Children selon la méthodologie d'analyse de l'économie des ménages, la vente de petits ruminants constitue une source majeure de revenus pour les ménages nantis et moyens, mais également pour les ménages pauvres et très pauvres. Les ménages pauvres vendent entre 2 et 6 petits ruminants par année, générant des revenus qui totalisent de 10% à 17% de leurs revenus annuels. Selon ces études, les ménages pauvres et très pauvres n'accèdent pas directement au marché et sont, en année normale, contraints à la vente par des intermédiaires locaux (boutiquier, courtier) qui proposent des prix peu rémunérateurs, alors que les ménages plus nantis ont la capacité de vendre le bétail sur les marchés à meilleur prix. Pour les prochains mois, l'évolution des prix entrera dans une perspective négative, compte tenu du caractère massif des ventes et du dysfonctionnement dans le marché du bétail qui assure mal l'écoulement de l'offre.

Logiquement, la baisse du prix des petits ruminants, mise en parallèle avec la hausse des prix des céréales, a pour conséquence une chute de l'accès alimentaire des éleveurs. La figure 11 présente les termes de l'échange mouton-céréales sont présentés pour les marchés de Maghta Lahjar, d'Aoujeft, d'Adel Bagrou et de Boghé. Si l'on perçoit une nette dégradation des termes de l'échange au niveau du marché de Maghta Lahjar –d'environ un tiers en glissement annuel- ces derniers sont en revanche stables sur les marchés d'Aoujeft, d'Adel Bagrou et de Boghé, plus proches des circuits d'exportation, par rapport à novembre 2010. La relative stabilité de ces termes de l'échange sur ces derniers marchés pourrait s'expliquer par la relative bonne tenue des prix du bétail en novembre 2011, soutenus par la demande associée à la Tabaski. On pense que compte tenu de la dégradation des conditions pastorales et de la mise en marché massive des petits ruminants, ces termes de l'échange sont voués à se dégrader jusqu'au démarrage de l'hivernage 2012. Egalement, la mévente du bétail entravera les mécanismes de solidarité communautaires entre les ménage nantis (qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente de bétail) et les ménages pauvres ou très pauvres.

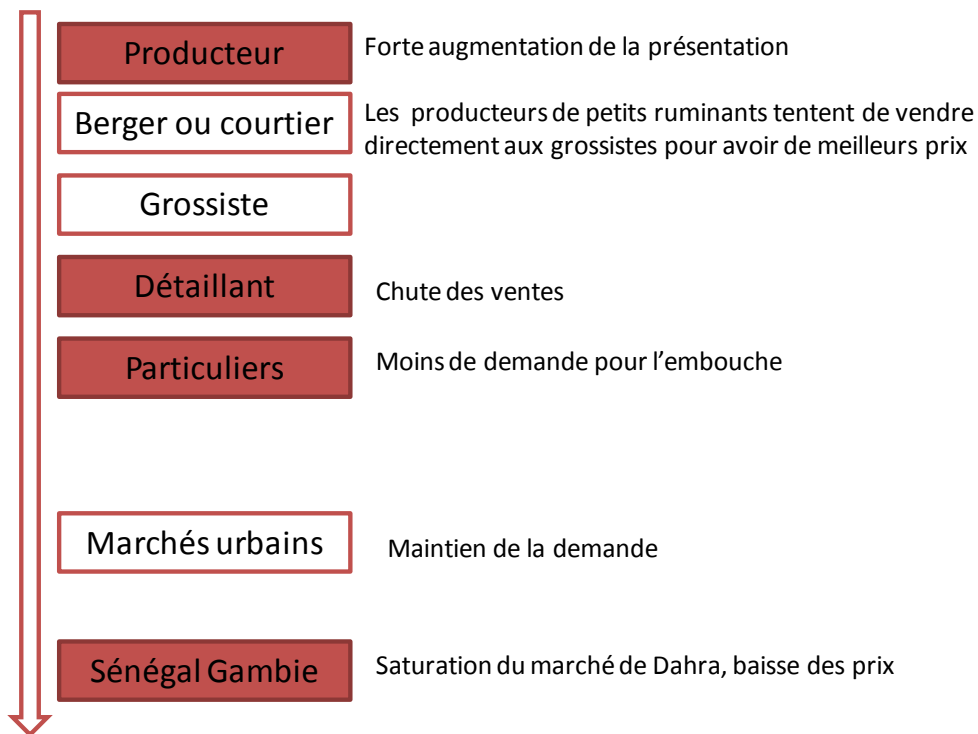
Figure 11: Evolution des termes de l'échange mouton-blé (mouton-sorgho à Boghé), en kg de céréales.



Source : données SIM Mauritanie

La figure 12 reprend les principaux impacts de la sécheresse sur la filière des petits ruminants. On assiste à une augmentation de la présentation de la part des ménages, cette offre n'est pas entièrement absorbée. Les ménages pratiquant habituellement l'embouche s'abstiennent en raison des mauvaises conditions pastorales. En revanche, la demande émanant des zones urbaines se maintient.

Figure 12: Impact de la sécheresse sur la filière des petits ruminants



Impacts sur les marchés de céréales et de bétail, à retenir

- Les ménages font face à **l'érosion de leur pouvoir d'achat** du fait de l'augmentation du prix des céréales et la chute des revenus tirés de la vente du bétail. **Une baisse de la demande des ménages pour les céréales** est déjà manifeste.
- Les filières céréales s'ajustent au choc, par une **augmentation des flux de maïs et de blé vers les zones déficitaires**, mais à des prix au dessus de la moyenne. **La hausse des prix des céréales est particulièrement marquée pour les céréales sèches en zone d'agriculture pluviale.** Ailleurs, on s'attend à un comportement plus stable des marchés, correctement desservis par la filière blé. Si les commerçants continuent à pratiquer la vente à crédit, elle est en baisse dans la zone de la vallée, à cause du non-remboursement des prêts.
- **La filière bétail n'offrira pas d'opportunité de générer des revenus monétaires** pour les ménages au cours des mois à venir ; compte tenu de la chute de la demande.

4. Marchés et réponses

Le Plan 'Emel' ; cadre global de la réponse à l'augmentation de l'insécurité alimentaire qu'aura provoqué la sécheresse de 2011 en Mauritanie, sera mis en œuvre dans un contexte marqué par une crise d'accès alimentaire des ménages. Les réponses se développeront alors que l'ajustement des filières blé et riz compense en partie la perturbation des approvisionnements en céréales sèches. Les opportunités qu'offre le marché pour l'exécution de transferts monétarisés et d'achats régionaux de céréales sont présentées dans les pages qui suivent.

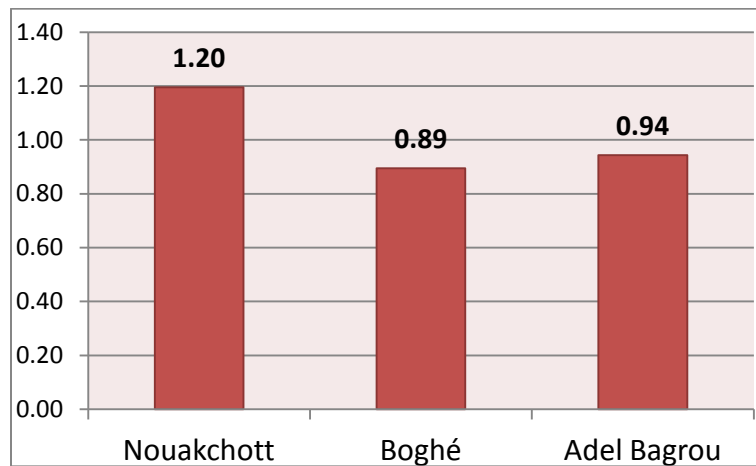
4.1 Coûts des transferts monétaires et de l'aide alimentaire

Dans la mesure où la Mauritanie a connu plusieurs projets de transferts d'assistance monétarisée, on peut considérer que la panoplie des outils de réponses aux crises s'y est élargie. Dès lors, il convient d'étudier les coûts dans la perspective de la mise en place d'activités d'assistance alimentaire.

La valeur alpha, exprimant le rapport des prix d'un panier alimentaire sur le marché au coût de la distribution des mêmes denrées en aide alimentaire, permet d'évaluer le coût des transferts monétaires par rapport à une distribution de vivres. La valeur alpha est calculée ici pour un panier alimentaire comprenant 2,5 kg de blé, 200 g de légumineuse et 100 g d'huile. Ainsi calculée, la valeur alpha indique que l'aide alimentaire est moins chère que le marché, en particulier en 2009. Cependant, depuis 2011, la valeur alpha a augmenté, essentiellement du fait de la hausse des prix des denrées sur le marché international. On conclut que, du point de vue du coût, les transferts monétaires ont un intérêt particulier dans la vallée et dans la zone d'agriculture pluviale.

La valeur alpha est présentée figure 13 pour trois marchés mauritaniens. En moyenne, sur les périodes habituelles de distribution de l'aide alimentaire (avril-septembre) de 2009 à 2011, il a généralement été moins cher d'opter pour une distribution cash que de vivres sur les marchés de Boghé (Brakna) et d'Adel Bagrou (Hodh Chargui), où la valeur alpha se situait respectivement à 0,89 et 0,94. La situation est inverse à Nouakchott, où valeur alpha de 1,20 indique que le coût de l'aide alimentaire y est de 20% inférieur à une stratégie de transfert monétaire.

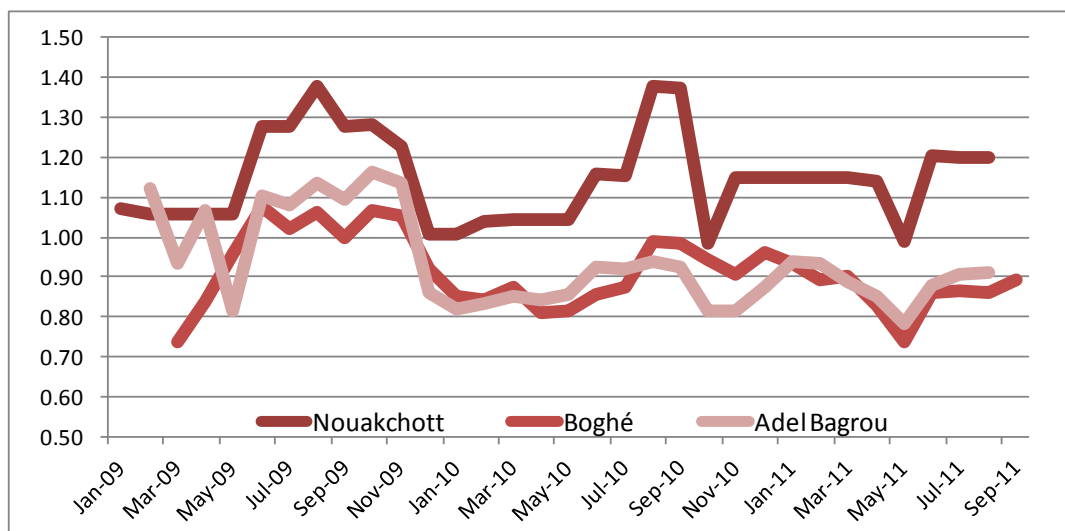
Figure 13: Valeur alpha à Nouakchott, Boghé et Adel Bagrou, moyenne en période de soudure, 2009-2011.



Source : données SIM, PAM

Une variation de la valeur alpha d'un mois à un autre sur la période 2009-2011 est observée (Figure 14). Pendant une grande partie de l'année 2009, la valeur alpha était au dessus de 1 sur les marchés de Nouakchott, de Boghé et d'Adel Bagrou. Or, dès la fin des récoltes de 2009, la valeur alpha est tombée en dessous de 1 sur ces deux derniers marchés, niveau où elle évoluait au 4^e trimestre 2011 (la valeur alpha est cependant systématiquement au dessus de 1 à Nouakchott). Cet exercice sous entend que les coûts relatifs de l'aide alimentaire et des transferts monétaires sont variables et dépendent fortement du contexte des marchés. Dans le contexte de l'année 2012, marquée par une crise alimentaire mais aussi par la perspective d'une intervention du gouvernement sur les marchés, la valeur alpha pourra à nouveau connaître des variations importantes.

Figure 14: Valeur alpha à Nouakchott, Boghé et Adel Bagrou



Source : données SIM ; PAM.

La possibilité de mettre en œuvre des transferts monétaires dépendra de la fonctionnalité du Plan 'Emel'. Si ce programme permet, comme prévu, de stabiliser les prix alimentaires, cela renforcerait la viabilité et l'efficacité des transferts monétaires. 'Emel' prévoit une subvention de 30 à 50 % des céréales et de l'huile vendues dans les boutiques solidarité et dans les stocks alimentaires villageois de sécurité. Le choix des transferts monétaires aurait l'avantage de développer des complémentarités avec la vente de produits par le biais de ces canaux. Ainsi, les transferts monétaires viendraient se greffer sur la subvention, devenant ainsi plus efficiente qu'en son absence.

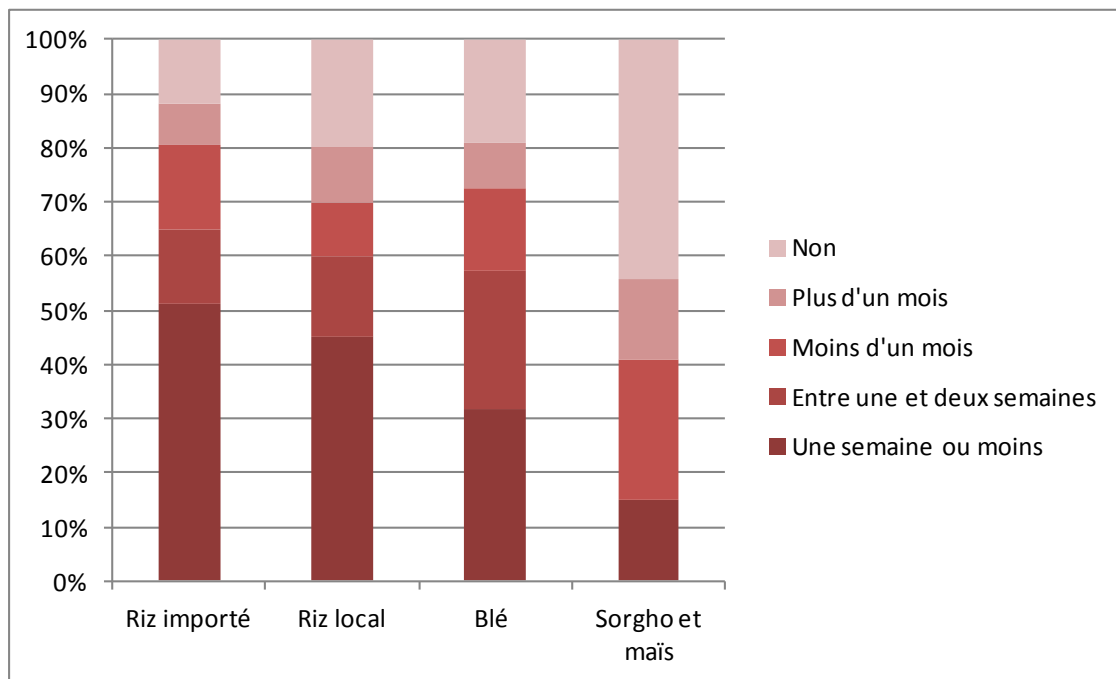
Cependant, dans l'hypothèse d'une irrégularité des approvisionnements, les prix du marché feraient référence, augmentant mécaniquement le coût d'une intervention monétarisée. Sous de telles conditions, la situation serait nettement moins favorable à la mise en place des transferts monétaires dans la mesure où la hausse des prix provoquée par la sécheresse aura tôt fait de réduire l'avantage en coût des transferts monétaires, évalué entre 5 à 10 %. On considère que les zones enclavées, d'accès routier difficile, seraient les plus exposées au risque d'un dysfonctionnement des approvisionnements publics prévus par le Plan 'Emel'. Afin de limiter le risque d'effets indus de transferts monétaire dans, les activités de transferts monétaires devront faire l'objet d'un ciblage fin (pour limiter le surcroît de demande créée) et seront accompagnés d'information auprès des commerçants des zones concernées .

4.2 Sur quelles filières les transferts monétaires pourraient-ils s'appuyer?

La section 2 a montré que les flux de blé se renforcent à destination des zones agropastorale et d'agriculture pluviale. Les approvisionnements en céréales sèches provenant du Mali se sont prolongés jusqu'à la vallée du Fleuve. Ainsi, Les filières riz et blé sont les plus à même de porter des initiatives de transferts monétaires, ce qui oriente clairement ces types de projets vers les zones de la vallée ou la zone agropastorale.

Comme le montre la figure 15, les commerçants opérant sur les filières riz et blé peuvent, à 80% répondre à un doublement de la demande en moins d'un mois, le tiers d'entre eux déclare pouvoir le faire en moins d'une semaine, compte tenu de la possibilité de se réapprovisionner rapidement depuis Nouakchott. En revanche, la capacité de réponse des commerçants des filières céréales sèches est moins forte.

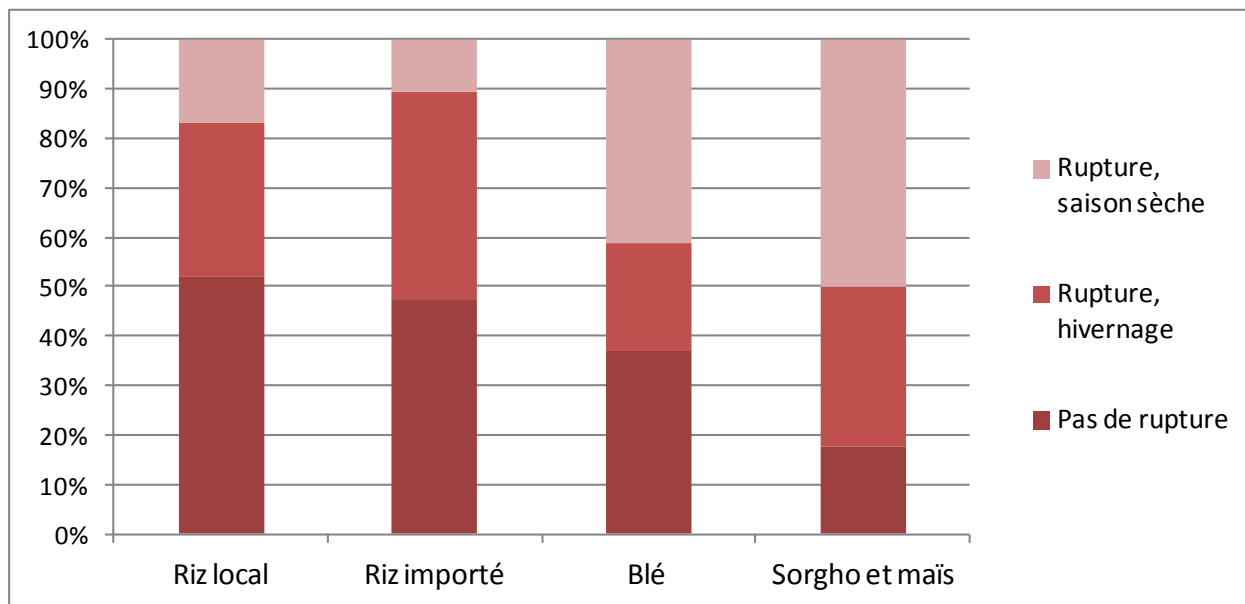
Figure 15: capacité de réapprovisionnement en cas d'un doublement de la demande



Source : questionnaire commerçants

On note que les délais de réapprovisionnements pour le riz et le blé sont relativement courts et que les ruptures de stock sont moins fréquentes que pour les autres produits. Alors que la moitié des commerçants vendant le riz n'ont pas connu de rupture en 2010/2011, plus de 80 % des commerçants vendant le sorgho déclarent avoir connu une rupture de stock en 2010/2011, qui était pourtant une année de production record. Le commerce de blé est en position intermédiaire. Par ailleurs, le riz et le blé sont souvent vendus dans des boutiques, ce qui offre aussi la possibilité de mettre en place des systèmes de transfert monétaire ou de coupons.

Figure 16: Fréquence des ruptures de stock de produits céréaliers en 2010/2011.



Source : questionnaire commerçants

La section 2 a montré que les filières blé et riz jouissent d'un fort degré d'intégration dans l'Ouest du pays, signifiant que les marchés de cette zone devraient bénéficier en 2012 de prix et d'approvisionnements relativement stables pour ces denrées. Leur fonctionnalité devrait être un élément favorable à la mise en place de transferts monétaires, dans la mesure où les commerçants pourront réagir au surcroît de demande. Cependant, les filières blé et riz sont moins performantes dans la haute vallée du fleuve et la zone d'agriculture pluviale, qui dépendront davantage d'approvisionnements en céréales sèches, une filière moins fonctionnelle.

Capacité des commerçants à s'associer à des programmes de transferts monétarisés ?

L'analyse met en évidence de fortes disparités dans les capacités des commerçants. Généralement, les boutiques ont une meilleure capacité de répondre à une forte augmentation de la demande. 80 % des commerçants boutiquiers sont capables de répondre au doublement de la demande en moins d'une semaine. En revanche, seule la moitié des autres commerçants –vendant à partir d'étals– se déclaraient capables de répondre à une telle augmentation de la demande dans le même délai. Les programmes de transferts monétarisés devront généralement s'appuyer sur les boutiquiers

Qu'il s'agisse de boutiquiers ou d'autres commerçants, l'autofinancement constitue la principale source de crédit, suivi du crédit octroyé par le fournisseur et en troisième lieu le crédit familial. On constate que le crédit formel n'existe pas dans l'échantillon. La meilleure capacité de réponse des commerçants boutiquiers n'est pas imputable à leur modalité d'accès au crédit.

Structure des marchés

Généralement le marché du commerce en gros est plus compétitif au niveau de la vallée du fleuve, où on rencontre davantage de grossistes que dans le reste du pays, en particulier sur les marchés de Boghé

et de Kaédi. Les marchés de la zone agro-pastorale et pluviale sont plus petits, ce qui pourrait limiter la concurrence. Les marchés des zones agro-pastorale et pluviale ne comptent qu'une douzaine de grossistes en moyenne. On s'attend à ce que les programmes de transferts monétarisés fonctionnent mieux dans les contextes plus concurrentiels, le plus grand nombre de commerçants en présence dans la vallée représente à cet égard une condition favorable.

La sécheresse et la réorganisation des filières céréalières n'ont pas affecté la structure du marché. Hormis certains marchés de la zone pluviale (notamment Adel Bagrou, Fassala, Modibougou, Bassikounou et Sélibaby) où le nombre de détaillants est en diminution par rapport à l'année passée, on ne signale pas une entrée ou une sortie significative de commerçants. La diminution du nombre de détaillants sur les marchés de la zone d'agriculture pluviale s'explique par le fait qu'il y avait, il y a un an, des producteurs qui vendaient leurs céréales au détail, phénomène qui ne se produit pas cette année du fait de la baisse de la production.

Tableau 10: Evolution du nombre de commerçants, décembre 2011 par rapport à décembre 2010

Zone	Evolution du nombre de détaillants
Agro-pastorale	3%
Pluviale	-7%
Vallée	1%

Les mécanismes de fixation des prix répondent généralement aux règles de la libre concurrence. Cependant, dans la mesure où les marchés sont relativement concentrés et souvent de petite taille, il y est facile pour un grossiste en position dominante d'y exercer une influence sur les disponibilités et les prix. Généralement, les prix des céréales sèches et des petits ruminants échappent à l'influence des grossistes qui se manifestent cependant au niveau des filières importées (blé et riz). Cela sous entend que les filières desquelles dépendront largement les approvisionnements sont les plus exposées au risque de comportement, ce qui pourrait jouer en défaveur du consommateur.

Géographie et saisonnalité dans le choix du mécanisme de réponse

La question de la saisonnalité influencera le choix des modalités de réponse. Selon le questionnaire transporteur, les surcoûts de transport affectent en particulier la zone d'agriculture pluviale (+ 28 % par rapport à la saison sèche), alors que ces surcoûts sont moindres dans la vallée (+ 10 %) et la zone agropastorale (+ 18 %). Etant donné que la zone d'agriculture pluviale dépendra du transport des produits sur de longues distances et que les services de transport connaîtront des difficultés prévisibles en saison pluvieuse, on privilégiera une stratégie d'aide alimentaire en nature pour cette zone. Le même raisonnement s'appliquera pour les marchés des autres zones de moyens d'existence qui subissent l'enclavement saisonnier, comme par exemple Tifoundé Civé et Barkéol. On note que l'enclavement saisonnier pourra également limiter l'efficacité du programme Emel.

En revanche, on considère qu'une grande partie de la vallée du fleuve et de la zone agro-pastorale demeurent accessibles par les gros porteurs toute l'année sans surcoût majeur, ce qui jouera en faveur des programmes d'assistance monétarisée, mais aussi de la subvention gouvernementale.

Tableau 11: Facteurs favorables et risques pour la mise en place de transferts monétaires; par zone

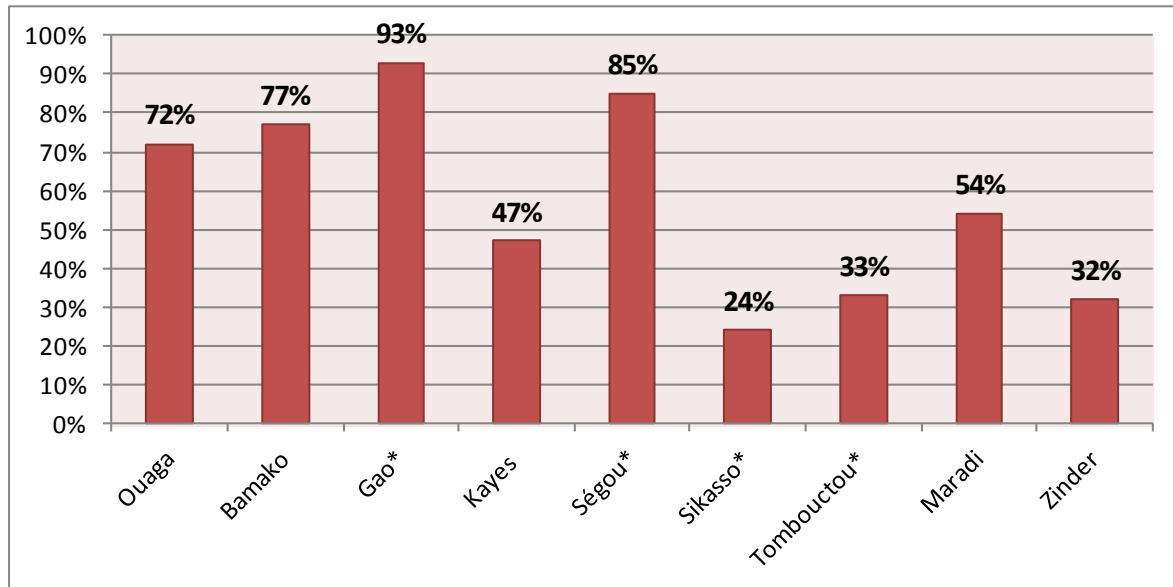
Zone	Facteurs favorables aux transferts monétarisés	Risques pour la mise en place de transferts monétarisés
Agro-pastorale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des flux de blé depuis Nouakchott. ○ Accessibilité routière globalement acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte hausse des prix ○ Marchés de faible taille, peu concurrentiels
Pluviale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des flux de céréales sèches en provenance du Mali 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès difficile en saison pluvieuse ○ La filière céréales sèches répond moins bien que les autres à l'augmentation de la demande ○ Diminution du nombre de détaillants sur certains marchés
Vallée	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bonne capacité de réponse des filières riz ○ Renforcement des flux de céréales sèches en provenance du Mali ○ Bonne accessibilité routière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enclavement routier dans la haute vallée en saison pluvieuse

4.3 Perspectives mitigées pour les achats régionaux de céréales

Les achats régionaux de céréales seront difficilement réalisables pour la Mauritanie. On note une forte augmentation des prix du mil, du sorgho et du maïs au Mali, y compris dans des zones de production. D'après la mission, les commerçants grossistes se trouvent en rupture de stock. Dans un contexte de chute des disponibilités au niveau national et dans la perspective de la mise en place d'un plan d'urgence, on suppose que les autorités maliennes chercheront à limiter les exportations de céréales vers la Mauritanie. Les achats internationaux seront l'option privilégiée pour le PAM en Mauritanie, sachant qu'il faut compter en moyenne 3 à 4 mois entre la commande et la distribution au niveau des ménages.

Par ailleurs, des anomalies majeures caractérisaient les marchés des céréales au niveau de la région Ouest Africaine. Ainsi, le mil affichait des augmentations conséquentes par rapport à la moyenne quinquennale sur le panel de marchés sahéliens présenté en figure 17. On retient en particulier les fortes augmentations évidentes à Gao (+ 93 %), Ségou (+ 85 %), Bamako (+ 77%) et Ouagadougou (+ 72 %). Ces évolutions atypiques pour une période de récolte témoignent des tensions que connaissent les marchés céréaliers du bassin central, d'où émanent les céréales qui irriguent les marchés du Sud Est Mauritanien. Dans la mesure où le prix des céréales sèches dépasse les 200 000 Francs CFA par tonne (soit environ USD 410) à pareille période de l'année, on peut s'interroger sur la viabilité des hypothétiques achats régionaux. Le prix du riz au Mali évolue également au dessus de la moyenne. Compte tenu des perspectives mitigées pour les achats régionaux de céréales, l'achat de blé importé constituera l'apport essentiel pour les programmes d'assistance alimentaire en Mauritanie.

Figure 17: Evolution du prix au détail du mil dans la sous-région, décembre 2011 par rapport à la moyenne quinquennale.



Source: FAO/GIEWS data *= moyenne 2008-2010

Marchés et réponses, à retenir

- Les **transferts monétaires** présentent des avantages au niveau du coût efficacité en zone rurale. La mise en place effective de la subvention du plan 'Emel' viabilisera les transferts monétaires en assurant la disponibilité des produits à un coût abordable.
- Les **transferts alimentaires** semblent plus adaptés dans la zone d'agriculture pluviale, où les approvisionnements sont tributaires de la filière des céréales sèches qui s'adapte avec plus de lenteur à l'évolution de la demande. En particulier, l'assistance alimentaire y sera pertinente lors de la période d'enclavement de la saison pluvieuse.
- Les **achats internationaux**, hors région, fourniront l'essentiel des produits destinés à la distribution aux populations vulnérables dans le cadre de la réponse à la crise.

Conclusions, perspectives et recommandations

Conclusions

La crise alimentaire en Mauritanie se caractérise par l'érosion de l'accès alimentaire des populations, qui font face à une augmentation des prix des céréales alors que même que leurs revenus baissent. Pour les ménages les plus pauvres, qui s'approvisionnent essentiellement sur les marchés, cette chute du pouvoir d'achat entrainera la dégradation de leur consommation alimentaire.

Les marchés de céréales s'ajustent, à des prix élevés, au détriment de l'accès alimentaire des consommateurs. L'augmentation des prix des céréales sera exacerbée dans la zone d'agriculture pluviale, la plus éloignée des circuits de commercialisation du blé et dépendante d'un marché malien des céréales instable. La situation sera particulièrement difficile dans cette zone lors des mois de soudure, période au cours de laquelle les approvisionnements en blé en provenance de Nouakchott seront irréguliers, et pendant laquelle le commerce des céréales avec le Mali est ralenti du fait de la raréfaction saisonnière des stocks.

Les revenus des ménages pâtissent déjà de la mévente des petits ruminants, exacerbant l'impact de la crise sur l'accès alimentaire des agro-pasteurs et des pasteurs. Comte tenu de la saturation du marché de bétail et du fait que le pic de la demande en petits ruminants est passé, on ne s'attend pas à une amélioration à court terme de la conjoncture au niveau du marché à bétail. Par conséquent, la dégradation de l'accès alimentaire des ménages se poursuivra. La diminution de revenus des ménages est susceptible d'exacerber les difficultés liées à la perte de production céréalière. Les commerçants céréaliers, incapables de recouvrir leurs prêts, seront de plus en plus réticents à faire crédit aux consommateurs dont le pouvoir d'achat s'effrite de jour en jour.

Perspectives pour les six prochains mois

Si le pouvoir d'achat était suffisant, les marchés de céréales seraient en mesure de répondre aux besoins des consommateurs. Les approvisionnements en blé et en riz à partir de Nouakchott permettront de satisfaire la demande, en particulier dans la zone agropastorale. L'intervention de l'Etat atténuera la hausse des prix, au bénéfice des marchés de la zone Ouest du pays et le long de la route de l'Espoir, en s'appuyant sur une filière blé correctement organisée dans ces zones là.

Cependant, on considère que les commerçants pratiqueront de moins en moins la vente à crédit, phénomène déjà avéré dans la vallée, au détriment des ménages. Les localités enclavées de la zone d'agriculture pluviale connaîtront une soudure marquée par la raréfaction des céréales sèches et l'enclavement. Les interventions en cash y seront difficiles en raison de la faible performance des marchés de la zone. L'aide alimentaire sera idéalement pré-positionnée pour éviter les transports en saison pluvieuse.

Facteur	Scénario le plus probable
Macroéconomie	Stabilité des niveaux d'inflation alimentaire. Le taux de change ouguiya CFA ne connaîtra pas de grande variation.
Prix à l'importation du riz et du blé	Stabilité, voire baisse au cours des prochains mois.
Filière riz importé	Stabilité globale des prix et des approvisionnements, en particulier dans la vallée. L'accalmie du marché mondial du riz apaisera le marché rizicole mauritanien. Comme par le passé, les importations de riz augmenteront pour palier à la chute de la production nationale.
Filière blé	Stabilité des prix et des approvisionnements, à des prix comparables à ceux de l'année passée.
Filière céréales sèches	Approvisionnements à des prix au dessus de la moyenne quinquennale. Irrégularité des approvisionnements en période pluvieuse.
Petits ruminants et accès alimentaire des éleveurs	Baisse continue des prix jusqu'à la période pluvieuse. A elle seule, cette baisse des revenus tirés de l'élevage provoquera une diminution de l'accès alimentaire des éleveurs.
Plan 'Emel'	Mise en place effective du plan, se traduisant par une stabilisation des approvisionnements et des prix. On constatera une timidité de la part des commerçants privés. En cas de défaillance du Plan Emel (retards, ruptures de stock) les privés prendront le relai, mais à des prix élevés.

Les facteurs déterminants pour le fonctionnement des marchés pour les six mois à venir seront i) l'opérationnalité du Plan 'Emel', ii) la capacité du marché du bétail à offrir un exutoire à l'offre abondante en petits ruminants, iii) l'évolution du marché malien, qui subira lui-même une intervention du gouvernement (achats institutionnels puis ventes à prix modéré) et iv) la conjoncture sur les marchés internationaux des céréales. Ces facteurs feront l'objet d'un suivi de la part des pourvoyeurs d'assistance alimentaire en Mauritanie.

Recommandations

Constat	Recommandation
Prolongement des approvisionnements en céréales sèches	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager la poursuite des importations par la suspension des droits de douane et la réduction des tracasseries routières.
Chute de la pratique de la vente à crédit dans la vallée et la zone agro-pastorale.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir des facilités de microcrédit aux grossistes et aux détaillants de céréales pour soutenir leur activité ; ○ Renforcer le pouvoir d'achat des ménages ; et, ○ Déterminer au plus tard en pré-soudure si la chute de la vente à crédit se poursuit.
Le marché de bétail n'est pas en mesure d'absorber l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter la transhumance du bétail vers les pays voisins ; ○ Evaluer la faisabilité des programmes de déstockage ; ○ Intégrer les marchés de bétail des pays voisins dans le suivi réalisé par le SIM Mauritanie ; et ○ Programmer une étude de la filière de la viande séchée pour déterminer comment la soutenir.
Chute de l'accès alimentaire des ménages	<ul style="list-style-type: none"> ○ Opérer des distributions ciblant les ménage les plus pauvres (vivres ou cash); ○ La zone Ouest du pays est la plus favorable aux transferts monétaires. Les transferts monétaires seront plus efficaces en saison sèche.
Valeur alpha favorable aux transferts monétaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluer la faisabilité des transferts monétaires dans la vallée. Une assistance alimentaire sera plus adéquate lors de la période de soudure dans la zone d'agriculture pluviale ; ○ Réaliser un suivi périodique des changements de la valeur alpha et ajuster les interventions.
L'opérationnalité du Plan Emel sera critique pour l'accès alimentaire des populations et pour les réponses	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivre la mise en place du Plan Emel, de ses effets sur les approvisionnements et les prix. En cas de dysfonctionnement, adapter la réponse. Favoriser la coordination entre le Ministère du Commerce et le CSA pour fluidifier les importations.

Bibliographie

CILSS FAO PAM (2011). Evaluation des récoltes. Octobre.

CILSS FAO FEWS PAM .Commerce transfrontalier et sécurité alimentaire : cas du Bassin Ouest

Economist Intelligence Unit (2011) Country Report. October.

CSA FEWS FFP PAM (2011). Mission conjointe Mars.

ONS (2011) Note de Conjoncture 23.

http://www.ons.mr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=19&Itemid=15

PAM, INSAH (2011) Marchés céréaliers au Sahel Occidental. Novembre.

PAM (2009) Trader survey guidance. <http://www.wfp.org/content/market-analysis-tool-how-conduct-trader-survey>

PAM (2010) Hausse mondiale du prix du blé : conséquences en Mauritanie. Septembre.

http://www.un.mr/cid/onufdash/2010/10/Impact_prix_ble_Mauritanie.pdf

Save the Children (2009) Livelihood Profiles Haratine farmers Rainfed agricultural zone - Department of Selibabi, Guidimaka. http://www.heasahel.org/upload_documents/2009/rapport%20HEA%20Guidimaka_English_final%20%282%29.pdf